



RAPPORT DE RÉUNION

**TROISIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COALITION
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE EN AFRIQUE**

**ARUSHA, TANZANIE
18-19 MAI 2010**

Table des matières

| | |
|---|----|
| Résumé des co-présidents..... | i |
| Introduction..... | 1 |
| Cérémonie d'ouverture | 2 |
| Adoption de l'ordre du jour | 5 |
| Ordre du jour No 1 : Rapport de l'Assemblée précédente..... | 5 |
| Ordre du jour No 2 : Évolution de la mise en œuvre des SNDR..... | 6 |
| Ordre du jour No 3 : Coordination des activités liées à la riziculture..... | 19 |
| Ordre du jour No 3-1 : Mises à jour sur le comité directeur..... | 19 |
| Ordre du jour No 3-2 : Liens entre les SNDR et les cadres nationaux de développement/financements..... | 23 |
| Ordre du jour No 3-3 : Coopération Sud-Sud..... | 26 |
| Ordre du jour No 4 : Actions pour les pays du second groupe | 30 |
| Ordre du jour No 5 : Présentation des pays du second groupe | 31 |
| Ordre du jour No 6 : Étapes prochaines..... | 36 |
| Ordre du jour No 7 : Résumé du co-président, divers | 38 |
| Annexe 1 Programme de l'Assemblée | |
| Annexe 2 Liste des participants | |
| Annexe 3 Résumé du co-président | |

Rapport des co-présidents

* Voir Annexe 3 pour la version anglaise

La ville d'Arusha a accueilli la troisième Assemblée générale de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD) qui s'est tenue du 18 au 19 mai 2010. Les participants étaient issus de 19 organisations et institutions partenaires, cinq pays n'appartenant pas à l'Afrique subsaharienne représentant les partenaires à la coopération Sud-Sud, ainsi que douze pays appartenant au premier groupe des pays de la CARD, de même que neuf pays du second groupe.

Le programme comprenait des présentations et des discussions sur les sujets suivants :

1. Avancées relatives aux Stratégies nationales de développement de la riziculture (SNDR) du premier groupe de pays (Cameroun, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie et Ouganda).

Chaque délégué a fait une brève présentation sur les avancées dans la finalisation et l'opérationnalisation de leur SNDR respectives depuis la deuxième Assemblée générale de juin 2009 qui s'est tenue à Tokyo. Les discussions ont donné lieu aux points suivants :

- Les participants ont noté et apprécié les efforts fournis par le premier groupe de pays souvent dans des conditions variables et parfois difficiles. Il a été recommandé que les groupes de travail respectifs des SNDR du premier groupe de pays poursuivent le renforcement des capacités en vue de d'assurer leurs tâches, notamment la mise à jour et une élaboration plus prononcée du rapprochement des besoins et des ressources ainsi que la coordination et/ou le suivi des interventions des acteurs et des donateurs au niveau des pays.
- Les participants ont reconnu et apprécié les informations générées par les efforts conjoints des partenaires de la Coalition qui permettent des discussions approfondies et spécifiques entre les acteurs sur la réelle opérationnalisation des SNDR.
- En dernier lieu, les délégués ont été d'avis qu'il y avait plusieurs partenaires d'appui incontournables que la Coalition n'avait pas pris en compte. Ainsi, les groupes de travail des SNDR devraient identifier et impliquer de tels partenaires, privés et publics et les leaders de la coopération Sud-Sud, dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'investissements.

2. Statuts de la coordination de l'aide à la riziculture

Les partenaires d'appui ont échangé des informations relatives à l'aide différentielle aux programmes/projets liés au développement rizicole et sur leurs efforts pour une coordination et collaboration du partenariat plus efficace, mais aussi plus forte. En ce sens, le FIDA a présenté des résultats tirés d'une étude sur « une intégration valorisée des SNDR aux stratégies de réduction de la pauvreté et aux processus nationaux de définition des priorités et de financements des secteurs connexes » auxquels la plupart des stratégies et programmes des bailleurs sont conformes. En dernier lieu, les partenaires à la coopération

Sud-Sud, à savoir l'Égypte, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande ont présenté le compte rendu de leurs récentes actions de soutien au développement rizicole dans les pays de l'ASS.

- Les participants ont apprécié les efforts fournis en vue du développement rizicole dans les pays de l'ASS par les partenaires d'appui tant sur le plan individuel, que dans le cadre de la coalition. Il a été fortement recommandé que les partenaires à l'appui poursuivent ces efforts en vue de s'assurer que les interventions futures soutiennent la mise en œuvre des SNDR pour davantage de synergies.
- À l'instar du point précédent, la capacité des groupes de travail des SNDR se doit d'être renforcée en vue d'améliorer la coordination des interventions relatives à la riziculture au niveau pays conformément à l'ensemble des stratégies du secteur.
- Les participants ont été unanimes sur les résultats de l'étude du FIDA qui s'est révélée être édifiante et pragmatique dans les orientations données aux pays participants pour des investissements durables du secteur agricole notamment la riziculture.
- Il a été fortement recommandé, en particulier pour les pays dont le processus CAADP est toujours en cours, que les SNDR soient pleinement reflétées dans le plan d'investissements du CAADP en phase d'élaboration. Pour faire cette contribution au processus de formulation du Plan d'investissements, une bonne coordination de la mise en œuvre des SNDR avec le processus du Plan d'investissements reste indispensable. Le NEPAD-CAADP a offert son aide dans le cadre de ce processus.
- En ce qui concerne la coopération Sud-Sud, les participants se sont félicités du soutien continu et de l'intérêt manifesté à l'égard du développement du secteur rizicole en Afrique subsaharienne, et ont exhorté le Secrétariat de la CARD à accélérer les efforts dans ce sens.

3. Une aide pour les pays appartenant au deuxième groupe de la CARD

Le Comité directeur de la CARD a fait une proposition appelant la Coalition d'appuyer – à l'instar des pays du second groupe de la CARD – 11 pays additionnels issus de l'Afrique subsaharienne, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, la Gambie, le Liberia, le Rwanda, le Togo et la Zambie. L'Assemblée a approuvé de façon unanime avec une exception, le report de la décision finale de l'inclusion de la République démocratique du Congo à une date ultérieure.

Les progrès du second groupe de pays ont été soulignés dans la présentation qui a suivi. L'Assemblée a bien accueilli ces avancées de même que le dialogue actif dans la préparation de l'avant-projet.

4. Les étapes suivantes

L'Assemblée a, dans l'ensemble, conclu que les recommandations qui ont été émises pendant la séance précédente à Tokyo, du 3 au 4 juin 2009, ont été suivies de façon satisfaisante. Dans la perspective de consolider l'élan pris à ce jour, l'Assemblée a émis les recommandations suivantes sur les rôles et les responsabilités.

4.1 Partenaires producteurs de riz de l'Afrique subsaharienne (Pays de la CARD)

Cameroun, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Ouganda, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République centrafricaine, RDC, Éthiopie, Gambie, Liberia, Rwanda, Togo et Zambie devraient continuer à :

- Rapprocher les besoins aux ressources ;
- Identifier des priorités à exécuter au niveau national, sous-régional et régional ;
- Coordonner avec les processus CAADP pour s'assurer que les priorités en investissements des SNDR sont cohérentes avec celles des plans d'investissements du CAADP ou des plans d'investissements des secteurs ;
- Établir des liens avec les représentants des communautés économiques régionales et les tenir informés et impliqués dans les avancées de la CARD ;
- Poursuivre des rachats politiques des SNDR auprès les acteurs – du développement rizicole – des pays, etc. ;
- S'impliquer de façon active dans la recherche de moyens pour faire le lien avec les institutions de recherche œuvrant travaillant sur les systèmes rizicoles en vue d'une diffusion à grande échelle de technologies prometteuses.

4.2 Partenaires d'appui

La Fondation Aga Khan, BRAC, le Brésil, le CRS, l'Égypte, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande, l'USAID, le Vietnam et le PAM devront :

- Faire l'inventaire de la collaboration Sud-Sud sur la chaîne de valeur du riz en Afrique subsaharienne.
- Contribuer à la mise en place d'une plateforme Sud-Sud sur la chaîne de valeur du riz (Les institutions suivantes vont faciliter cette mise en place ; AfricaRice, FARA, FIDA, IRRI et JICA).
- Établir un groupe de travail pour limiter les pertes post-récolte
- Établir groupe de travail pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles.

4.3 Membres du comité directeur

AfricaRice, BAD, AGRA, FAO, FARA, FIDA, IRRI, JICA, JIRCAS, NEPAD et la Banque mondiale devraient :

- Appuyer les pays membres du second Groupe à élaborer les SNDR et à prévoir une aide technique afin de faciliter l'intégration des SNDR aux stratégies nationales/sectorielles ;
- Achever une étude préliminaire par le biais du Rice Statistics Project d'AfricaRice ;
- Continuer à mobiliser des ressources en vue de la mise en œuvre des SNDR et la collaboration Sud-Sud ;
- Assurer la campagne de sensibilisation de la CARD au sein des communautés économiques régionales et d'autres partenaires d'appui ;
- Poursuivre de façon active la connexion entre la recherche rizicole et les activités de développement en Afrique sous le Partenariat global pour la science rizicole (GRiSP) en collaboration avec la CARD pour garantir une dissémination à grande échelle des technologies rizicoles durables ;
- Continuer à échanger en vue d'une collaboration et synergie améliorées, des aides prioritaires pour les facteurs essentiels tels que le renforcement des capacités, les activités post-récolte et les infrastructures, etc. ;

- Placer les expertises dans un mécanisme de marché où l'offre et la demande de collaboration peuvent être disponibles afin de faciliter la coopération Sud-Sud.

4.4 Secrétariat de la CARD

- Appuyer les pays membres du second groupe dans l'élaboration des SNDR ;
- Appuyer les pays membres à opérationnaliser les interventions liées à la riziculture par les cadres de financement existants ;
- Continuer à suivre de près l'élaboration et la mise en œuvre des SNDR ;
- Élaborer du matériel fondé sur les faits sur l'importance du secteur rizicole en Afrique, et l'utiliser dans la sensibilisation des bailleurs et des pays ;
- Subciter la prise de conscience à propos de la CARD au sein des communautés économiques régionales et d'autres partenaires d'appui ;
- Assurer la coordination avec le CAADP ou un processus du secteur national équivalent, le suivi et évaluation du secteur rizicole ;
- Rendre compte pendant la prochaine Assemblée générale sur le statut de la production rizicole en Afrique et présenter une évaluation des progrès vers l'atteinte des objectifs pour un doublement de la production rizicole d'ici 2018.

5. Divers

- La prochaine Assemblée générale aura lieu à Kampala, Ouganda dans la deuxième moitié de 2011. En attendant, le cinquième comité directeur se réunira courant du premier trimestre 2011 ;
- L'Assemblée s'est décidée à ajouter le BRAC (*Bangladesh Rural Advancement Committee*) à la liste des partenaires d'appui.

(Annexe) Liste des pays et agences participants

Gouvernements de l'Afrique subsaharienne (ASS)

République du Bénin
Burkina Faso
République du Cameroun
République centrafricaine
République de Côte d'Ivoire
République fédérale d'Éthiopie
République de la Gambie
République du Ghana
République de Guinée
République du Kenya
République de Madagascar
République du Mali
République du Mozambique
République fédérale du Nigeria
République du Rwanda
République du Sénégal
République de la Sierra Leone
République Unie de la Tanzanie
République Togolaise
République d'Ouganda
République zambienne

Gouvernements des pays n'appartenant pas à l'ASS

République d'Indonésie
Malaisie
République des Philippines
Royaume de la Thaïlande
République arabe d'Égypte

Partenaires au soutien

Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)
Banque africaine de développement (BAD)
Fondation Aga Khan
Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)
Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF)
BRAC
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA)
Fondation pour les études avancées en développement international (FASID)
Fonds international de développement agricole (FIDA)
Institut international de recherche sur le riz (IRRI)
Irish Aid
L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA)
Centre international japonais de recherche sur les sciences agricoles (JIRCAS)

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)
Sasakawa Africa Association
Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)
Banque mondiale
Programme alimentaire mondial (PAM)



**TROISIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COALITION POUR LE
DÉVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE EN AFRIQUE
ARUSHA, TANZANIE, 18–19 MAI 2010**

RAPPORT DE RÉUNION

Introduction

La Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD) a été inaugurée lors de la Conférence internationale pour le développement de l'Afrique (TICAD IV) de Tokyo en 2008. Elle réunit les instituts de recherche ainsi que les institutions financières régionales et internationales travaillant en collaboration avec les pays producteurs de riz en Afrique.

La coordination de la CARD est assurée par un Secrétariat abrité par l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) basée à Nairobi au Kenya. La CARD jouit du soutien de l'Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA) en partenariat avec AGRA et le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA). Parmi d'autres partenaires à l'appui, figurent la Banque africaine de développement (BAD), le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI), le Centre international japonais de recherche pour les sciences agricoles (JIRCAS), l'agence du NEPAD chargée de la coordination et de la planification (NPCA) et la Banque mondiale.

La première Assemblée générale de la CARD a eu lieu du 29 au 30 octobre 2008 à Nairobi au Kenya. Elle a été suivie par l'élaboration des stratégies nationales de développement rizicole (SNDR) des 12 pays prioritaires de la CARD tous issus de l'Afrique subsaharienne, à savoir le Cameroun, le Ghana, la Guinée, le Kenya, Madagascar, le Mali, le Mozambique, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie et l'Ouganda. La CARD a apporté son appui aux études préliminaires pour identifier les programmes et projets en cours et en perspective dans les secteurs rizicoles des pays SNDR pour contribuer à déterminer les lacunes à combler afin d'achever les actions prioritaires identifiées dans les SNDR.

La seconde Assemblée générale s'est tenue du 2 au 4 juin 2009 à Tokyo. Les pays appartenant au premier groupe des pays de la CARD ont présenté leurs SNDR et il a été convenu que ces 12 pays devraient démarrer la mise en œuvre des stratégies. L'Assemblée, a été le lieu de partage des évolutions et des idées sur une aide coordonnée y compris la coopération Sud-Sud et l'importance de la promotion de tels modèles d'aide.

Ce rapport fait état des résultats de la 3^e Assemblée générale de la CARD qui s'est tenue à Arusha, Tanzanie du 18 au 19 mai 2010 afin de passer en revue les statuts de la CARD et de donner les orientations pour l'année suivante et ce jusqu'à la 4^e Assemblée générale de 2011. Le document fait état aussi des résultats d'une étude commandée par la CARD et financée par le FIDA en vue d'évaluer le bien fondé du lien entre les SNDR et les Documents de stratégies nationales de réduction de la pauvreté (DSNRP), les stratégies nationales du développement agricole et les processus de hiérarchisation des priorités et de financement des secteurs apparentés.

L'Assemblée a réuni des délégués issus des 12 pays du premier groupe de la CARD et de neuf autres appartenant au 11 pays du deuxième groupe de la CARD. Participaient également les représentants issus des 21 institutions partenaires au soutien, ainsi que l'Égypte et quatre pays asiatiques (Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande) en tant que partenaires à la coopération Sud-Sud.

L'assemblée s'est également penchée sur les questions suivantes :

1. Les plans de la mise en œuvre des SNDR pour les pays du premier groupe
2. La coordination de l'aide liée à la riziculture destinée à l'Afrique par les partenaires au développement
3. Les SNDR des pays du deuxième groupe
4. Les perspectives de la CARD

Cérémonie d'ouverture

Président de la séance, Dr Namanga NGONGI, Président de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)

Dr Namanga Ngongi a d'abord invité les participants à observer une minute de silence en mémoire du Dr Mamadou Goita, point focal (responsable) de la coordination pour le groupe de travail de la SNDR pour la République du Mali qui s'est éteint le vendredi 14 mai. Il a ensuite déclaré la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux participants et en présentant Dr Monty JONES du FARA et Dr Cheikh SOURANG du FIDA qui sont membres du comité directeur de la CARD et endossaient le rôle de co-présidents par alternance pendant les séances ultérieures.

Discours du Dr Monty JONES, Directeur du Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA)

Le Dr Jones a souhaité la bienvenue aux intervenants à la 3^e Assemblée générale annuelle tout en observant que cette réunion constituait un événement important dans la lutte contre la pauvreté et la faim sur le continent africain. En effet, la CARD est unique dans la mesure où elle a des objectifs clairement définis qui sont assortis de délais précis pour réaliser une augmentation de la production alimentaire ainsi que des stratégies nationales pour atteindre ces objectifs. Compte tenu de ces attributs, la CARD fait figure d'exemple de ce que peuvent réaliser les Africains lorsqu'ils planifient de façon judicieuse et mettent en œuvre leur propre développement de manière déterminée.

Il a observé que la Tanzanie avait été choisie pour devenir le pôle d'excellence pour la riziculture dans le cadre du Programme sur la productivité agricole en Afrique de l'Est soutenu par la Banque mondiale. Ceci était un choix judicieux compte tenu de l'importance qu'occupe le riz dans l'économie tanzanienne et le soutien que le gouvernement apporte à son développement.

Dr Jones a encouragé les participants à prodiguer des conseils constructifs et du soutien pratique aux Stratégies nationales de développement de la riziculture (SNDR) des 12 pays prioritaires du premier groupe de la CARD. Il a exhorté les partenaires au développement à déterminer les modes de soutien des SNDR pour que l'élan créé par leur élaboration soit soutenu et justifié par l'action dans les champs paysans, dans les échoppes, lors d'ateliers, sur les marchés et dans les boutiques appartenant à d'autres acteurs de la chaîne de valeur du riz.

Il a reconnu l'importance des investissements déjà engagés et les risques que les entrepreneurs privés et les entreprises ont pris dans les chaînes de valeur du riz, rappelant aux délégués de garder cela à l'esprit pour que les produits et les résultats qui découleront de cette Assemblée soient propices pour attirer davantage d'investissements privés à l'égard du développement rizicole en Afrique. Il a rappelé aux participants que la coopération et le partenariat sont le moteur de la CARD et a demandé à tous les participants de bien considérer comment les institutions et les agences qu'ils représentaient pouvaient non seulement être efficaces dans la mise en œuvre de la CARD, mais aussi valoriser les contributions des autres acteurs.

À cet égard, il a remercié le FIDA pour son soutien pour les études nationales qui ont été menées en vue d'évaluer le bien fondé des liens entre les SNDR et les Documents de stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP) et d'autres documents stratégiques de financement et de planification. Il a rappelé aux partenaires au développement de la CARD leur engagement manifeste à fournir un financement croissant pour le développement agricole. De plus, il les a exhorté à prodiguer des conseils aux acteurs concernés sur les SNDR qui ne satisferaient pas aux critères pour obtenir leur soutien dans le contexte de leur engagement à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, au Programme d'action d'Accra et au Programme de l'Union africaine sur le développement global de l'agriculture africaine (CAADP). Il leur a prié de prendre acte de la contribution de ce programme bien structuré, à doubler la production d'une denrée de base jadis sous-approvisionnée pour atteindre le premier Objectif du millénaire pour le développement qui consiste à réduire de moitié la pauvreté et la faim.

Il a exhorté aux délégués de ne pas oublier le deuxième groupe des pays au fur et à mesure que l'Assemblée examinait la manière dont elle voulait faire avancer le premier groupe des SNDR vers une mise en œuvre accélérée. Le Dr Jones a indiqué qu'à Tokyo, les pays du Sud ont parlé de ce qu'ils avaient à offrir et que maintenant que la mise en œuvre des SNDR était en cours, leurs capacités doivent se raccorder aux besoins nationaux et un moyen efficace devrait être développé pour réunir les partenaires pour renforcer la capacité institutionnelle et humaine du continent africain pour le développement de la riziculture.

Étant donné que nulle autre industrie n'évolue aussi rapidement que l'agriculture africaine, la CARD et les SNDR devraient aussi constamment évoluer pour plus d'efficacité et faire un meilleur usage des rares ressources qui sont mises à leur disposition.

En somme, Dr Jones a observé que les participants devraient examiner de près les étapes suivantes pour une mise en œuvre des SNDR pour le premier groupe de pays, les étapes prochaines pour faire avancer les SNDR du deuxième groupe de pays, pour impliquer les partenaires au développement dans un soutien croissant et significatif des SNDR, et pour la prochaine étape faire avancer la coopération Sud-Sud. Ils ne devraient pas, par ailleurs, faire abstraction de la prise en compte prudente du soutien futur pour permettre au Secrétariat de la CARD de répondre aux attentes des acteurs du développement de la riziculture.

Dr Jones a remercié le gouvernement et la population tanzanienne d'avoir accueilli l'assemblée et le gouvernement du Japon pour son soutien à l'initiative à travers la JICA. Celui-ci a également félicité le Secrétariat de la CARD et en particulier les groupes de travail nationaux sur les avancées significatives dans le suivi des recommandations faites pendant les deux Assemblées générales précédentes.

Discours de Son Excellence M. Hiroshi Nakagawa, Ambassadeur du Japon en Tanzanie

Son Excellence M. Nakagawa a remercié le Secrétariat de la CARD, la JICA et AGRA d'avoir organisé l'Assemblée. Il a fait allusion à la formation de la CARD en tant que conséquence de la TICAD IV qui constitue aujourd'hui un cadre utile pour les pays essayant d'atteindre les objectifs d'éradication de la pauvreté et d'atteinte de la sécurité alimentaire. Pour atteindre ces objectifs, lesquels figurent parmi les défis les plus importants auxquels font face de nombreux pays en Afrique subsaharienne, il a indiqué que le secteur agricole devrait se développer suivant le modèle d'affaires.

Il a exprimé son souhait que l'assemblée puisse servir d'opportunité de partage des informations aux participants pour leur permettre de faire face aux défis au fur et à mesure que ceux-ci s'orientent vers la mise en œuvre des SNDR, tout en espérant que le deuxième groupe de pays profite des expériences du premier groupe.

M. l'Ambassadeur a remarqué qu'il était approprié que l'Assemblée soit tenue dans une région qui fait figure de bon exemple en terme de productivité rizicole accrue grâce à l'aide japonaise. Il a conclu son discours en réaffirmant la conviction et la volonté à toute épreuve du gouvernement japonais à réaliser les objectifs de la CARD.

Lancement officiel par M. Stephen Wasira, Ministre de l'Agriculture, de la Sécurité Alimentaire et des Coopératives de la Tanzanie

M. Wasira a souhaité la bienvenue en Tanzanie aux participants et a remercié les organisateurs d'avoir choisi Arusha comme le lieu de la tenue de l'assemblée. Cela était opportun, car la Tanzanie venait d'accueillir le Forum économique mondial, durant lequel l'importance d'accorder la priorité au développement agricole a été soulignée. Eu égard de la place importante qu'occupe l'agriculture en Afrique, il s'est dit convaincu que l'initiative CARD devrait être approuvée par les gouvernements africains en tant que stratégie pour

faciliter l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement et les objectifs des piliers du CAADP.

D'après le Ministre, le développement rural n'est pas une option, mais une nécessité sur laquelle l'Afrique devrait fournir davantage d'efforts. Ainsi, une production rizicole améliorée était essentielle pour la réduction de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition, d'où l'engagement du gouvernement tanzanien à réaliser l'autosuffisance en denrées alimentaires afin de réduire la dépendance du pays aux importations. Tous les pays devraient s'engager à œuvrer pour le renforcement de la gouvernance pour la sécurité alimentaire, l'élimination de la faim et de la malnutrition et pour promouvoir le développement rural, a indiqué M. Wasira tout en se disant confiant que l'Assemblée générale de la CARD présentera une manière différente de mener les activités pour accélérer le développement africain.

Président de la séance : Dr Monty Jones

Adoption de l'ordre du jour

M. Hiroshi Hiraoka, Coordonnateur du Secrétariat de la CARD, a présenté l'ordre du jour de la 3^e Assemblée générale qui a été, après discussions, adopté sans aucune modification.

Ordre du jour No 1 : Rapport de l'Assemblée précédente

M. Hiraoka a fait le résumé des résultats de la 2^e Assemblée générale de Tokyo, Japon durant laquelle les pays du premier groupe de la CARD ont présenté leurs SNDR. Les discussions tenues pendant cette assemblée avaient permis aux pays du premier groupe de parachever leurs SNDR et de s'orienter vers leur mise en œuvre.

À l'issue de l'Assemblée, les participants ont dressé une liste des perspectives du Secrétariat de la CARD. C'est avec satisfaction que M. Hiraoka a déclaré que le Secrétariat avait répondu aux attentes dans une certaine mesure. Le Secrétariat avait mis en place un processus de suivi, élaboré les outils pour le rapprochement des besoins aux ressources et fourni une aide technique et financière aux groupes de travail des SNDR. Le Secrétariat avait aussi facilité une étude (financée par le FIDA) sur l'état de l'alignement des SNDR au secteur et aux stratégies nationales de développement. Le Secrétariat a, de surcroît mené la mise en place d'un système d'informations de la CARD, initié par la mise en ligne d'une page web de la CARD.

Le Président de la séance a félicité le Secrétariat de la CARD pour ses réalisations depuis la dernière Assemblée générale, qualifiant d'avancée significative l'élaboration des 12 SNDR, dont neuf avaient été lancées tandis que les autres devraient l'être bientôt. La page web constituait une avancée majeure dans la mesure où elle met les informations sur les SNDR à la disposition de tous les acteurs.

Ordre du jour No 2 : Évolution de la mise en œuvre des SNDR

Les représentants des pays du premier groupe (Cameroun, Ghana, Kenya, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie et Ouganda) ont présenté leurs expériences relatives aux efforts fournis pour achever et lancer leurs SNDR. Les présentations portaient sur les contraintes survenant dans la production rizicole, les interventions actuelles liées au riz, les priorités du sous-secteur, les liens des SNDR avec d'autres stratégies y compris les cadres de financement du CAADP et les perspectives. Les présentations ci-dessous traitent de ces questions.

Tanzanie

Présentation du Dr Beatus Malema

La Tanzanie a lancé sa SNDR en mars 2010 lors d'un atelier qui a réuni les partenaires au développement et les représentants des ministres de tutelle dans le secteur de l'agriculture. Les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre de la SNDR concernaient les volets techniques, de gestion et de coordination. Les contraintes techniques se référaient aux variétés à faible rendement, la dépendance à la pluviométrie, au manque d'infrastructures (irrigation, stockage, électricité, transport et transformation) et à la faible productivité. Les contraintes de gestion et de coordination comprenaient les financements insuffisants ainsi que les ressources humaines limitées.

Il existe 11 projets de développement rizicole en cours dans le pays relatifs à : l'amélioration des centres de formation technique, l'amélioration de la productivité, la réhabilitation des infrastructures d'irrigation, le soutien aux systèmes de prestations de service pour l'agriculture irriguée, l'amélioration des variétés de riz par la sélection et les biotechnologies, la sélection pour la résistance aux maladies, le soutien gouvernemental pour les intrants pour la production culturale (y compris le riz), et au projet Kilimo Kwanza (agriculture d'abord) qui expose les lignes directrices de la collaboration entre le secteur privé et d'autres acteurs en matière d'agriculture.

Le riz constitue la deuxième culture la plus importante dans le pays, après le maïs, raison pour laquelle le gouvernement apporte du soutien en intrants. Les priorités à court terme dans ce sous-secteur sont l'introduction de la petite machinerie qui permet d'économiser la main-d'œuvre, le renforcement de la recherche, des services de vulgarisation et le renforcement de la collaboration et des liens entre les institutions nationales, régionales et internationales. À moyen terme, la Tanzanie espère renforcer ses systèmes semenciers rizicoles et réhabiliter les systèmes d'irrigation. Les priorités à long terme sont le développement d'infrastructures pour la production rizicole et la valeur ajoutée. La SNDR est liée aux stratégies nationales et le soutien recherché auprès des partenaires au développement pour la mise en œuvre de la SNDR a été intégré par le biais du système du budget du gouvernement.

Le gouvernement espère améliorer davantage dans l'avenir les liens entre le SNDR et le développement national et les cadres de financement, mais aussi l'efficacité de la mise en œuvre.

Discussion

Les représentants de la Banque mondiale et de la JICA ont félicité la Tanzanie pour sa performance et se sont engagés à continuer à apporter leur soutien au pays. La Tanzanie a été félicitée pour avoir montré la voie d'une planification bien structurée et les représentants ont exprimé leur espoir que les SNDR devraient faciliter aux partenaires au développement les travaux conjoints. Il a été remarqué que l'Indonésie avait fondé le Centre de formation rural de Mukindo à Morogoro.

Le riz n'est plus une denrée qui ne se consomme que pendant les fêtes spéciales pour les Tanzaniens. Il est devenu un repas commun dans de nombreux ménages, même dans les villages, mais les superficies arables devraient être élargies et les rendements améliorés pour faire face à une consommation croissante. Bien que le riz soit la deuxième culture la plus importante après le maïs, et malgré le fait que la quantité de riz produit dépasse celle du maïs, il demeure néanmoins relativement cher.

La Tanzanie veut sortir de sa tradition qui consiste à produire ce qu'elle ne consomme pas et à consommer ce qu'elle ne produit pas. Pour ce faire, le développement de la riziculture est essentiel, car le produit est trop cher à importer et la Tanzanie a un avantage comparatif en terme de production. Néanmoins, des préoccupations ont été soulevées sur le manque de stratégie de promotion de la commercialisation du riz produit localement.

Kenya

Présentation du Prof. J.C. Onyango

Le Kenya a lancé sa SNDR en octobre 2009 et le pays a tenu sa réunion du milieu d'exercice en avril 2010. Les contraintes de la mise en œuvre de la SNDR ont été identifiées comme suit : le manque de technologies adaptées pour la production rizicole, les approvisionnements en semences insuffisants, l'absence d'équipements de production et de transformation, les maladies et les infestations des insectes nuisibles, l'accès durable des producteurs au crédit abordable et aux intrants de qualité, et des financements insuffisants. Le riz revient cher, principalement du fait des coûts de production élevés impliquant l'irrigation qui repose sur les pompes électriques et des engrais qui coûtent cher.

Le pays a des interventions liées au riz en terme d'approvisionnement en semences et de renforcement des capacités humaines. Les domaines d'interventions prioritaires futurs sont l'irrigation, la production semencière, le renforcement des capacités pour les paysans et les agents de vulgarisation, l'accès au crédit, les interventions sur les exploitations et la lutte contre les maladies. La SNDR est déjà alignée aux stratégies nationales du secteur agricole, les OMD et le plan cadre du développement du Kenya connu sous l'appellation Vision de l'an 2030.

Discussion

Outre l'objectif de doubler sa production rizicole d'ici 2018, le Kenya devrait, en attendant s'occuper de ses infrastructures délabrées, dont l'amélioration contribuerait à résoudre la plupart des problèmes auxquels fait face le secteur agricole. Le Kenya essaie de baisser les coûts de production, ce qui devrait, en retour faire baisser le coût du riz pour le

consommateur, et le pays espère devenir autosuffisant en production rizicole et exporter l'excédent produit d'ici 2030.

Le riz kenyan concurrence difficilement le riz asiatique importé en terme de préférence des consommateurs. Le Kenya s'efforce ainsi d'améliorer la qualité de son riz local, d'autant plus que les négociations entreprises pour permettre au pays de vendre son riz au Programme alimentaire mondial (PAM) ont stagné, car le riz kenyan se heurtait aux problèmes liés à sa qualité médiocre et à son coût élevé.

Le Kenya a été félicité pour son analyse du sous-secteur et pour les interventions à court, à moyen et à long terme encore qu'il faudrait prêter plus d'attention au renforcement des capacités et à la réduction des pertes post-récoltes. Les participants ont demandé davantage d'informations sur les acquis des projets précédents et sur le potentiel d'impact des projets de développement rizicole sur la pauvreté et la sécurité alimentaire.

Dans la matrice des résultats de la SNDR, les interventions sont catégorisées afin de faciliter la mobilisation de ressources en vue de la mise en œuvre. Néanmoins, le gouvernement kenyan doit avant tout indiquer ce qu'il soutiendra lui-même pour que les partenaires au développement puissent fournir des financements en se basant sur l'avantage comparatif.

Toutes les stratégies étaient en cours de mise en œuvre dans des circonstances difficiles et expliquer comment ces difficultés ont été surmontées aidera les autres pays qui pourront se trouver confrontés aux mêmes problèmes.

Mozambique

Présentation de M. Antonio Jacinto Da Graca

La stratégie du développement de la riziculture pour le Mozambique existe depuis 2005. Plusieurs contraintes à la mise en œuvre des SNDR ont été identifiées dans les domaines de la recherche, de la production semencière, du transfert de technologies et de l'accès au crédit. Le Mozambique a, plus particulièrement d'importantes quantités de semences de mauvaise qualité importées de nombreux pays et l'une des interventions principales consistera à purifier les semences dans le pays.

Une large série de mesures d'interventions dans le secteur rizicole est en cours, répartie en projets de politiques/institutionnels, d'infrastructure et de capacité des ressources humaines. Les domaines de la gestion des semences, des engrais et de l'irrigation (eau) font l'objet d'interventions dans tous les projets. Les étapes futures sont conçues pour faire face aux contraintes identifiées.

Discussion

Le Mozambique travaille en coopération avec le Japon sur des projets d'irrigation à petite échelle. Le riz est considéré comme la porte d'entrée pour redynamiser l'agriculture, ce qui implique le testage des limites de la superficie de terres que l'on peut allouer à l'agriculture.

Le système de coupons pour la distribution des engrais n'est pas nouveau dans le pays, ayant été introduit en guise de réponse à la crise alimentaire de 2007-2008, ce système fait

dorénavant partie d'un projet de l'Union européenne dans trois provinces pour la production des semences et l'accès aux engrais pour le maïs et le riz. Le Mozambique a adopté la technologie de stockage hermétique pour réduire les pertes post-récoltes du Zimbabwe.

Le gouvernement est conscient de l'importance de réglementer l'accès, surtout dans les zones rurales, au crédit en particulier pour le riz.

Ouganda

Présentation de M. Andrew Sarich

L'Ouganda a lancé ses SNDR en mai 2009 avant de les porter à la connaissance des acteurs en août de la même année. Les contraintes à sa mise en œuvre ont été identifiées comme suit : des financements insuffisants, une faible gestion institutionnelle, une faible gestion de l'eau et le manque de suivi et d'évaluation efficaces.

Des nombreux projets couvrant chaque étape de la chaîne de valeur du riz en Ouganda, la plupart se concentrent souvent sur la dissémination de technologies au champ, suivies de l'accès aux marchés et aux engrais. Les composantes les plus courantes au sein de chaque catégorie d'intervention sont le renforcement des capacités humaines, les questions d'ordre politique, institutionnel mais aussi l'information/la connaissance.

Dans le court à moyen terme, les priorités d'investissements en Ouganda sont l'irrigation, le foncier, la gestion, la commercialisation et la mécanisation.

Les SNDR entretiennent des liens avec le CAADP, le Plan national de développement (PND) et le Plan stratégique de développement et d'investissement (PSDI) du secteur agricole qui est chargé d'identifier les priorités en investissement. Tous les acteurs ont apposé leur signature au CAADP et se sont engagés à investir de façon continue dans le secteur rizicole. Le PND sert de cadre national pour des actions, qui ont mené à une production accrue et à une productivité améliorée parmi les composants les plus importants.

Le pays se donne pour objectif de renforcer le suivi et l'évaluation (S&E), d'achever les politiques liées à la gestion de l'eau et des terres et de finaliser la restructuration du ministère de l'Agriculture et de ses organes.

Discussion

Les questions sur « notre progression » et « nos perspectives » ne sont pas dûment traitées et il est important de fournir les données de base en vue de déterminer les orientations à prendre ainsi que le rythme de progression. La création des synergies à travers les pays est importante, mais aucun contexte régional n'est ressorti sur la recherche et le développement riziocoles (R&D) dans les quatre premières présentations (Tanzanie, Kenya, Mozambique et Ouganda). La CARD en est consciente et déterminera les synergies régionales à partir d'une analyse des matrices.

Son Excellence Monica Ngenzi Mbega, député, Commissaire régionale pour la région de Kilimandjaro a fait des observations portant sur le fait que les présentations étaient

focalisées sur les périmètres irrigués, mais que la récolte des eaux pluviales représentait l'avenir, car il existe une concurrence rude pour les eaux fluviales. Les gouvernements avaient besoin des conseils de la CARD sur les procédés de récolte des eaux pluviales avec les barrages au lieu de se concentrer sur la construction et la réhabilitation des périmètres irrigués.

Résumé du co-président de la séance sur les présentations faites par la Tanzanie, le Kenya, le Mozambique et l'Ouganda

Les présentations ont jusqu'ici révélé des tendances communes relatives aux contraintes, à savoir la nécessité d'améliorer l'accès des producteurs aux variétés améliorées, une irrigation durable, les engrais, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles. Chaque pays doit formuler des objectifs spécifiques qui vont jusqu'en 2018 et parallèlement incorporer le suivi et évaluation (S&E) aux étapes d'analyse des écarts. Le S&E constitue la base de la comparaison à travers les pays et aide à déterminer si les objectifs de doublement de la production rizicole d'ici 2018 sont atteints. L'Assemblée a reçu des informations précieuses quant au système de coupons et l'accès des petits exploitants au crédit.

Président de la séance : M. Kenzo Osima, Vice-Président, JICA

Guinée

Présentation de M. Kaba Camara

La Guinée occupe la troisième place en terme de consommation de riz en Afrique, derrière Madagascar et la Sierra Leone. Le pays dispose de quatre écologies rizicoles : pluviale, irriguée, de mangrove et de bas-fonds (plaines d'inondables). La SNDR a été lancée en février 2009 tandis que le Plan national d'investissement agricole (PNIA) a été validé en avril 2010.

La plupart des contraintes à la mise en œuvre des SNDR viennent de la récente instabilité socio politique qui a donné lieu à la suspension des financements par les donateurs. D'autres contraintes consistent en la faiblesse dans la capacité des différents acteurs, le manque de crédit et une mauvaise gestion des eaux.

Des 23 projets rizicoles en cours, seul cinq apportent du soutien à la commercialisation. Le pays prévoit d'utiliser les financements octroyés par le gouvernement chinois afin d'augmenter la quantité de riz produit sous irrigation, mais a besoin de financements pour acquérir des équipements agricoles.

Les prochaines étapes comprennent la recherche d'investissements nationaux et régionaux pour la production rizicole, la contribution aux études régionales et l'élaboration d'un système d'information sur la commercialisation.

Discussion

La CARD a besoin d'une « expérience réussie » d'où l'intérêt de savoir que la Guinée espère devenir autosuffisante en riz à l'horizon 2014 si les financements sont disponibles. Le pays dispose d'autres « expériences réussies » relatives au riz de mangrove qui représente 30 % de la production grâce au financement du FIDA pour la gestion des eaux et le

développement des semences, le soutien à une commercialisation améliorée et à la création des réseaux de banques de riz étuvé qui emploient les femmes. Le soutien de la BAD à la riziculture dans la Vallée du Niger constitue une autre « expérience réussie » et la BAD soutien la dissémination du NERICA dans les plateaux pluviaux, tandis que le gouvernement est en train de mettre en place un fonds renouvelable afin de soutenir l'approvisionnement en intrants. Bien que le NERICA soit cultivé dans une province où l'aliment de base reste le maïs, les variétés NERICA servent de culture de rente aux paysans.

Malgré le grand potentiel écologique de la Guinée, les partenaires au développement ont été réticents à s'aventurer dans ce pays ainsi manifestant une certaine réserve quant aux investissements. La suspension du financement de la Banque mondiale pour un projet de distribution de semences, alors que la Guinée devait figurer en tant que partenaire au Programme de productivité agricole du Manu River, financé par la Banque mondiale, en est un exemple. Il existe, néanmoins une possibilité de reprise des financements pour ce projet une fois la situation politique stabilisée, les partenaires au développement pourront redémarrer les initiatives de financement.

Mali

Présentation du Dr Seydou Coulibaly

Le Dr Coulibaly a commencé par remercier les participants d'avoir observé une minute de silence en mémoire à feu Dr Mamadou Goita, sans qui les efforts du Mali n'auraient pas autant avancés en matière de développement rizicole.

Toutefois, l'élaboration des SNDR avait été retardée à cause du manque de financements. Aucun atelier réunissant les acteurs n'a été tenu et de ce fait aucun groupe de travail n'avait été formé. Outre l'indisponibilité du point focal, deux agents clés du ministère ont été mutés. Les contraintes identifiées quant à la SNDR comprennent les financements insuffisants, les équipements inadéquats, les périmètres irrigués tombés en désuétude et le manque d'intrants de qualité.

Il y deux ans, il existait 33 projets rizières, dont neuf sont toujours en cours. Le montant total des financements alloué à la production rizicole a connu une hausse significative avec 82 % de financements externes et 18 % de financements provenant de l'État. L'État met à la disposition des paysans des subventions pour les intrants.

Les priorités du sous-secteur sont une irrigation élargie qui va de pair avec la fourniture d'équipements et d'intrants de qualité. Les SNDR sont liées à d'autres stratégies et correspondent aux orientations des documents nationaux clés.

Le gouvernement prévoit d'améliorer les SNDR dans le cadre de mesures qui visent l'amélioration de l'ensemble du cadre de développement.

Discussion

La cause du retard dans le lancement des SNDR a été pleinement comprise et l'assurance de la poursuite d'un soutien continu a été donnée. Par exemple JICA, s'est proposé de seconder un professionnel expérimenté au Mali. Toutefois, les efforts doivent être fournis pour retrouver l'élan originel qui avait été suscité par l'Initiative Présidentielle avec laquelle la SNDR devait être intégrée et non appliquée parallèlement.

Le Mali possède un fort potentiel pour cultiver le riz irrigué, mais il détient également un potentiel plus important d'accroître la production de riz pluvial. Le pays cultive actuellement 2,3 million d'hectares de riz, 900 000 hectares près de la frontière avec le Niger et 400 000 d'hectares dans les bas-fonds. Il faut porter une attention particulière à l'amélioration de la qualité du riz par une meilleure manipulation post-récolte et la transformation, mais ceci nécessite des mini rizeries, des batteuses et des décortiqueuses.

L'Initiative Présidentielle donne au Mali une vision claire du développement du secteur rizicole mais les contraintes perdurent car, tandis que les documents sur les autres secteurs sont prêts, une stratégie spécifique pour le secteur rizicole est toujours en cours d'élaboration.

Il a été souligné que les quatre écologies rizicoles du pays ne sont pas aménagées isolément. Il existe des liens entre les projets dans des différentes écologies et les responsables d'institutions qui travaillent sur le riz et qui coordonnent leurs activités. L'adoption de cette approche sectorielle rend l'augmentation de la production rizicole plus facile.

Sénégal

Présentation de M. Seyni Ndao

Le Sénégal est conscient depuis 2002 de l'importance de produire localement plus de riz car il dépendait trop des importations, cela a conduit à l'initiation du programme sur l'autosuffisance en riz. La SNDR du Sénégal est liée à d'autres stratégies nationales de développement et devrait être lancée en mai 2010.

Parmi les principales contraintes au développement rizicole figurent les installations d'irrigation obsolètes, un conditionnement de semences de qualité médiocre, une faible capacité de production, une mécanisation inadéquate, (pas assez de tracteurs pour labourer et peu d'équipements pour la récolte et les activités post-récoltes), l'endettement des associations de producteurs dans les zones d'irrigation et le manque de financements des producteurs (microcrédit) dans les zones pluviales.

Actuellement, le gouvernement subventionne les intrants et dispense des formations pour encourager les paysans à accroître la production rizicole. Il promeut également les partenariats avec le secteur privé et entreprend des projets dans l'expansion et la réhabilitation de la gestion de l'eau. L'objectif ici étant d'améliorer la qualité et en même temps d'accroître la production.

Parmi les prochaines étapes que s'est fixé le gouvernement, figurent les plans pour améliorer la mécanisation et les technologies post-récoltes. Les plans sont en cours pour faire avancer la législation semencière et améliorer les opportunités d'échanges dans la sous-région avec l'harmonisation des réglementations et législations semencières. Une recherche sera conduite sur les aspects d'adaptation et d'expansion des nouvelles technologies rizicoles ainsi que sur la promotion des variétés adaptées. Des remerciements ont été adressés à AfricaRice pour ses variétés à haut rendement. Le gouvernement prévoit également de mettre en œuvre les résultats d'une étude sur la commercialisation afin d'améliorer la qualité du riz et de faciliter l'établissement de partenariats avec le secteur privé.

Discussion

Un débat a soulevé la question de savoir pourquoi les SNDR insiste tous sur l'amélioration de la qualité comme c'est le cas dans d'autres pays alors que la population sénégalaise préfère le riz brisé. Il a été souligné que le riz brisé importé, sert à préparer des mets particuliers mais que les préférences des populations évoluent.

La commercialisation reste une contrainte car les importateurs sont réticents lorsqu'il s'agit de commercialiser le riz local. En tant que solution intermédiaire, les rendements et la qualité du riz local seront améliorés et une attention particulière sera accordée à sa promotion tout en poursuivant les importations en parallèle.

Les questions relatives aux impacts négatifs potentiels sur l'environnement posés par une irrigation intensive ont été soulevées. Cependant, il a été noté que les bailleurs de fonds des projets insistent sur des études sur l'impact environnemental convaincantes avant d'octroyer les financements.

Sierra Leone

Présentation de M. Peter Kamara

La Sierra Leone a lancé sa SNDR en mars 2010 et la réunion semestrielle devrait avoir lieu en juillet 2010. La stratégie comporte l'approvisionnement de semences de qualité de variétés de riz améliorées ainsi que la mise en œuvre d'une politique semencière nationale pour mettre en place un système semencier efficace et durable.

Les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre de la SNDR incluent les difficultés à l'intégrer à d'autres cadres stratégiques. Les programmes actuels sont principalement coordonnés par les donateurs ce qui fait que le gouvernement a peu d'emprise sur les décisions sur les budgets des programmes, et par conséquent, ne sont pas conformes aux activités clés des chaînes de valeur. Le pays rencontre des difficultés pour orienter ces activités étant donné que la SNDR existe à ce jour seulement en tant que document thématique.

La Sierra Leone effectue actuellement une cartographie des zones à potentiel de production rizicole ainsi que la mise à jour d'une carte de localisation. La mise en œuvre des SNDR sera améliorée en les intégrant aux programmes du ministère de l'Agriculture.

Discussion

Dans le cadre du projet trilatéral (Royaume-Uni, Sierra Leone, Chine) le pays produit du riz hybride et enregistre du succès même si celui-ci semble nécessiter plus d'attention et plus d'intrants que des variétés traditionnelles.

Il est important de comprendre les enjeux de la commercialisation auprès des petits exploitants. Actuellement, cette commercialisation se matérialise à travers des associations de paysans puisque les petits exploitants individuels produisent trop peu d'excédent commercialisable pour pouvoir vendre leur production et obtenir des bénéfices. Une augmentation de la production de ceux qui agissent de façon collective va améliorer leur pouvoir de négociation.

Lors des discussions, des questions pertinentes à tous les pays ont été soulevées. Il a été souligné avec préoccupation que bien que la SNDR soit élaborée par, et ainsi appropriée par les ministères de l'Agriculture, elle n'est pas intégrée aux politiques et aux plans d'investissements nationaux.

Les participants ont apprécié le projet « Acheter pour progresser » (AP) du Programme alimentaire mondial (PAM) qui a pour objectif de créer des marchés pour les petits producteurs. Le PAM implémente ce projet dans 21 pays, mais il achète du riz dans seulement trois de ces pays (Kenya, Liberia et Sierra Leone) car les autres pays n'ont pas encore atteints les normes de qualité. Les SNDR devraient aborder cette question. Le projet fait face à plusieurs autres défis, notamment : l'obligation d'aligner ses coûts à ceux des marchés mondiaux, des rendements faibles, des difficultés d'ordre logistiques dans l'approvisionnement local, des équipements de transformation inadéquats, des taux d'humidité trop élevés, le manque de contrôle qualité, et l'acheminement du riz depuis les zones de production aux usines de transformation. À cet égard, force est de constater que conformément à son soutien à la CARD, JICA a un accord avec le PAM concernant l'achat de riz local.

Cameroun

Présentation de M. Tobie Ondo-Manga

Le Cameroun a lancé sa SNDR en octobre 2009, la volonté politique pour la mise en œuvre de la SNDR existe mais elle se heurte à des manques de financements. D'autres problèmes incluent la mauvaise coordination de la prise de décisions, car de nombreux ministères sont impliqués dans le secteur. Le commerce local se heurte à de mauvaises infrastructures. En particulier le mauvais état des routes rend l'acheminement du riz des zones de production aux centres de consommation difficile.

Le pays est à la recherche de financements afin d'accroître la production de riz ainsi que pour les priorités d'investissement définies dans la SNDR qui sont les semences, les engrais et l'irrigation.

Des réformes en cours sont destinées à accélérer et à renforcer les liens de programmation entre la SNDR et d'autres stratégies nationales même s'il y a eu des retards dans la mise en œuvre du CAADP au niveau national.

Quant aux prochaines étapes elles font appel à l'amélioration de la mise en œuvre de la SNDR à travers : une meilleure coordination des interventions, l'achèvement des réformes en cours, la prise de position proactive dans la mise en œuvre des CAADP et la mobilisation de ressources pour mettre en œuvre les interventions prioritaires.

Discussion

La fracture géographique entre les zones de production et de consommation est difficile à aborder du fait de mauvaises infrastructures et tant que ce problème n'est pas résolu, il existera toujours de fortes mesures incitatives pour les échanges transfrontaliers avec le Nigeria. Ceci pourrait encourager la production dans le Nord, mais ne réalisera pas l'objectif de la SNDR qui est de réduire les dépenses nationales allouées aux importations de riz. Le gouvernement se dit déterminé à améliorer les infrastructures, ce qui ne suffira pas à résoudre le problème étant donné la préférence des consommateurs pour le riz importé. En réponse à cette préférence, les SNDR instituent des mesures pour améliorer la qualité et la compétitivité du riz local.

Ghana

Présentation de M. Edwin Sonne

Le riz occupe une place de plus en plus importante au Ghana, mais le pays est loin d'être autosuffisant. Le lancement officiel de la SNDR était officiellement prévu pour mai 2010 suite à une validation et à un lancement initial en novembre 2009. Il y avait des contraintes à la mise en œuvre de la stratégie qui émane du manque de financements et d'une coordination inadéquate par les institutions qui ont un rôle dans sa mise en œuvre.

Le Ghana dispose de plusieurs projets rizicoles en cours. Les projets d'irrigation ont été réhabilités en améliorant les structures existantes, mais il n'existe pas de nouveaux programmes. Pour que les interventions aient un impact national et pour qu'ils soient durables, elles doivent être poursuivies plus longtemps tout en élargissent leur étendue en terme de superficie. La conception d'études de base pour l'évaluation d'impact des SNDR devrait s'inspirer des études d'impact des projets passés.

Les domaines thématiques prioritaires dans la SNDR du Ghana sont une production rizicole améliorée, l'importation et la distribution d'engrais, la mécanisation, l'amélioration de la qualité, surtout en termes de transformation et de stockage, l'accès au crédit et l'ensemble d'outils politiques. Le Ghana est en train de lier sa SNDR aux autres stratégies de développement.

Le pays s'efforce d'améliorer la qualité de la mise en œuvre de la SNDR à travers : une revue des sous-secteurs clés pour l'intervention, l'amélioration de la conformité de la stratégie à la stratégie nationale de développement et la recherche de plus d'investissements auprès du gouvernement et des partenaires au développement.

Discussion

Un grand nombre de tracteurs a été importé au Ghana au cours des quatre dernières années et sont utilisés pour augmenter la production. Au début, ils étaient utilisés à titre individuel, mais aujourd'hui, ils sont utilisés à titre collectif. Le gouvernement a mis en place un centre où ceux qui peuvent acheter des tracteurs peuvent recevoir une formation relative à leur fonctionnement et à leur entretien. Ces personnes peuvent ensuite louer les tracteurs aux paysans qui n'ont pas les moyens de s'en procurer.

Néanmoins, ces projets n'ont pas eu l'impact attendu, car ils étaient trop tributaires des bailleurs et nombreux projets ont pris fin. La SNDR pourra surmonter ce problème que lorsque l'on se l'approprie et par la promotion des actions collectives plutôt que le travail avec les agriculteurs individuels.

Le Ghana se trouvait en phase finale d'élaboration de sa stratégie CAADP. Les acquis du passé et les projets en cours ont conduit à l'alignement de la SNDR au CAADP, et l'on croit que le gouvernement a accordé une priorité aux investissements dans le développement rizicole. Les partenaires au développement se réuniront pour se mettre d'accord sur les postes à financer une fois que la stratégie nationale de développement de mi-parcours sera publiée.

Madagascar

Présentation de Mme Mina Tsiriarijao Randrianarisoa

Madagascar est le plus grand producteur africain avec la plus importante consommation de riz par habitant. Le pays a lancé sa SNDR en novembre/décembre 2009 mais la mise en œuvre a été entravée par la crise politique et la suspension de la coopération et des financements internationaux. Il existe aussi des contraintes systémiques telles qu'un système inefficace de commercialisation, et l'enclavement des zones de production par rapport aux principaux marchés.

Les interventions actuelles du sous-secteur incluent les semences, les engrais, l'irrigation, la gestion de l'eau, le transfert de technologies, la mécanisation et un accès amélioré aux marchés.

Les priorités du pays à court terme sont l'approvisionnement en intrants (engrais et pesticides), la mécanisation, la vulgarisation, la formation et la gestion des connaissances et les systèmes d'information pour plusieurs objectifs (commercialisation, suivi, etc.).

Afin que la SNDR puissent conduire à des investissements durables, les actions suivantes s'imposent : intégration à d'autres initiatives, accès aux différents systèmes de financement, établissement de partenariats, expansion de la coopération technique, gestion foncière améliorée et l'adaptation à une écologie en évolution.

Pour aller de l'avant, le pays doit décider comment améliorer la mise en œuvre de sa SNDR, y compris améliorer l'accès aux intrants et les mesures pour garantir que la SNDR se conforme aux autres stratégies de développement.

Discussion

L'écosystème de Madagascar s'avère fragile et unique et pour cela, la SNDR a intégré la préservation de l'environnement et des mesures de protection.

Le pays produit 5 millions de tonnes de riz, enregistrant un excédant d'exportations, mais il ne dispose pas de stratégie de commercialisation cohérente même s'il existe des stratégies séparées de commercialisation internes et externes.

Le projet proposé avec une société sud coréenne qui voulait cultiver du riz sur un million d'hectares a été miné par la situation politique qui prévaut actuellement à Madagascar.

Les services de vulgarisation sont actuellement soutenus par le gouvernement, mais il y a des plans pour les privatiser. Même si cette privatisation réussit, on envisage que le gouvernement maintiendra un certain nombre de services de vulgarisation essentiels.

Nigeria

Présentation de Eng. Moses Ayodele Aiyelagb Adewuyi

Le Nigeria a lancé sa SNDR en mars 2010 et sa réunion de mi-parcours a été prévue pour juin 2010. Les contraintes majeures à la mise en œuvre de la SNDR sont : le financement pour le développement des infrastructures, une piètre mécanisation y compris les équipements pour la récolte et la transformation du riz, les changements politiques en matière de concessions et de taxes, un mauvais système d'octroi de crédit, le manque de capacité humaine le long de la chaîne de valeur, de mauvais liens d'approvisionnement en intrants et de mauvaises infrastructures de marché.

Le pays compte 20 projets rizicoles en cours, soutenus par plusieurs partenaires au développement, qui se concentrent sur la transformation post-récolte. Il n'y a pas assez d'interventions par les services de vulgarisation rizicoles, et il existe des faiblesses en matière de renforcement des capacités, d'infrastructures, d'irrigation, de crédits agricoles, d'infrastructure semencière et de la disponibilité des produits agrochimiques. Les principaux domaines d'interventions dans les stratégies rizicoles sont : l'agro transformation, la mécanisation et les infrastructures semencières. Pour le côté plus optimiste, les liens ont déjà été forgés avec d'autres stratégies nationales de développement.

Lors des étapes prochaines, les groupes de travail des SNDR se réuniront pour revoir le plan d'action pour la mise en œuvre des SNDR. De plus, le groupe de travail va surveiller et revoir le plan de travail pour l'achèvement de 17 rizeries qui sont actuellement en cours d'installation, et les projets de petits paysans qui sont en cours de mise en œuvre sous le Fonds spécial pour l'intervention rizicole. La SNDR s'engagera avec le démarrage de trois projets actuellement en étude par le gouvernement japonais, et poursuivra la recherche des financements pour les interventions dans d'autres domaines peu soutenus de la chaîne de valeur du riz.

Discussion

Il a été constaté que l'agro-transformation et le traitement post-récolte sont importants pour valoriser les produits et pour réduire les pertes sinon évitables. Le gouvernement nigérian encourage le secteur privé à s'impliquer dans la transformation en fournissant des subventions aux transformateurs issus du secteur privé. Néanmoins, seules les firmes étrangères ont pu bénéficier de ces fonds du fait de la nécessité de donner une garantie suffisante et aussi grâce à leur meilleure capacité à rédiger des plans de financement. Seules, malheureusement deux entreprises sur les dix qui ont reçues ce financement ont pu faire preuve de résultats. Cela s'explique par les pratiques déraisonnables des entreprises privées du pays qui consistent à maximiser la rente.

L'agriculture constitue le secteur le plus important de l'économie nigériane, générant de l'emploi à toutes les étapes, de la production à la commercialisation en passant par la transformation, raison pour laquelle le gouvernement investit beaucoup dans ce secteur. À cet égard, les SNDR fournissent une opportunité de partage et d'apprentissage mutuels afin d'améliorer la qualité des investissements.

Il a été indiqué que tous les pays essaient d'aligner leurs stratégies de développement agricole aux CAADP, mais qu'ils se heurtaient aux contraintes relatives à cette action. Dans ce contexte, on a noté que le Secrétariat de la CAADP se dit prêt à aider ces pays à aligner leurs SNDR aux quatre piliers du CAADP.

Commentaires du président sur les présentations des pays du premier groupe

Le président s'est réjoui de la qualité et de la portée des présentations et des discussions participatives. Le Secrétariat de la CARD a été félicité pour avoir adopté un format qui a favorisé la participation. Néanmoins, les SNDR sont des documents évolutifs et l'on doit trouver des moyens pour continuer à les renforcer en s'appuyant sur les expériences dans la mise en œuvre. Tandis que le soutien du gouvernement est essentiel pour la réussite des SNDR, le secteur privé profitera du développement rizicole et devrait par conséquent être incité à apporter sa contribution pour la réalisation des objectifs des SNDR. En effet, tous les sous-secteurs liés, les principales institutions publiques et tous les acteurs privés de la chaîne de la valeur du riz doivent être encouragés à mettre en œuvre les SNDR.

Il est important de commercialiser le secteur, mais il faut toujours garder à l'esprit l'amélioration du bien-être des paysans. Il ne s'agit pas uniquement d'équité sociale, mais de la commercialisation qui s'appuie sur une amélioration durable des revenus des petits exploitants, mais qui aura également un impact significatif sur le développement économique et social des nations.

Globalement l'initiative CARD vise à doubler la production d'ici 2018 avec l'objectif de répondre aux attentes des consommateurs africains, la production d'excédents et l'acheminement de cet excédent sur le marché (local et d'export). L'Afrique dispose d'assez de terres pour atteindre cet objectif. Toutefois, le développement d'infrastructures sera nécessaire pour réduire les coûts des intrants et de la commercialisation afin de rendre le riz plus compétitif, ce qui va améliorer les coûts bord champ et baisser les coûts pour les consommateurs. La CARD devrait renforcer les institutions clés et créer des pôles d'excellence pour former les formateurs.

Conclusions des présentations des pays du premier groupe

Les participants se sont félicités de ce que tous les pays aient lancé leurs stratégies, à l'exception du Mali qui avait été retardé par le décès du Dr Mamadou Goita qui jouait un rôle incontournable pour faire avancer la SNDR. Aucun des pays représenté à l'exception de Madagascar avait satisfait sa demande nationale en riz, mais tous les pays ont fait état des zones inexploitées et qui sont propices pour la riziculture.

Dans plusieurs pays, traditionnellement le riz ne se consommait que pendant des célébrations particulières telles que Noël. Aujourd'hui, une évolution s'opère et le riz devient un met commun même dans les zones rurales (ex. Tanzanie, Ghana). Toutefois, la denrée reste relativement chère et si les pénuries ne sont pas compensées, les prix peuvent augmenter rapidement.

Le cas du Cameroun est particulier car, bien que ce pays ne soit pas autosuffisant en production rizicole, il exporte la denrée vers le Nigeria voisin à cause du mauvais état des infrastructures qui relient les zones rizicoles du Nord du Cameroun aux centres de consommation (Yaoundé et Douala) au Sud.

Les gouvernements dans tous les pays du premier groupe des SNDR disposent d'une volonté politique d'augmenter la production de riz, mais ils sont confrontés à de nombreuses contraintes. Les plus courantes sont : les financements inadéquats, les mauvaises infrastructures et le manque de compétences le long de la chaîne de valeur. Les contraintes plus importantes étaient attribuées au manque d'investissement dans les infrastructures et les équipements.

Ordre du jour No 3 : Coordination des activités liées à la riziculture

Ordre du jour No 3-1 : Mises à jour sur le comité directeur

M. Hiraoka a présenté les progrès des activités de chacun des membres du comité directeur de la CARD.

AfricaRice

AfricaRice collabore avec 134 partenaires dans 35 pays en Afrique subsaharienne à travers 29 projets, et il œuvre dans tous les pays de la CARD sur une série de thèmes de recherche en collaboration avec les systèmes nationaux de recherche agricole. Il est déterminé que les produits de la recherche et les prototypes de technologies puissent atteindre beaucoup plus d'utilisateurs potentiels. Pour réaliser cet objectif, AfricaRice a créé l'unité RiceTIME en 2008 (formation, gestion de l'information et liens avec la vulgarisation) pour faciliter le transfert de technologies.

AfricaRice travaille aussi avec les instituts de recherche avancée sur la recherche et les projets d'urgence du Japon et de l'USAID, et s'implique dans le Partenariat mondial pour la science rizicole (GRiSP), une initiative conjointe entre AfricaRice, IRRI, CIAT, GRiSP,

JIRCAS, CIRAD et IRD qui doit être approuvée par le Conseil d'administration du Consortium du GCRAI et le Fonds du Conseil en novembre 2010.

Le deuxième congrès d'AfricaRice s'est tenu en mars 2010 au Mali, et, en tant que résultat de cette réunion, AfricaRice mobilise les ressources pour les efforts collaboratifs avec des partenaires clés tels que le FARA, l'IRRI, JICA, JIRCAS et l'Égypte qui renforcera la recherche rizicole africaine et les capacités de vulgarisation.

BAD

La BAD octroie des financements pour des activités liées à la riziculture et toutes les activités liées à la riziculture dans tous les pays de la CARD. La Banque avait un total de 29 nouvelles opérations pour le financement de 2008-2009. De ces opérations, huit étaient en 2008 (infrastructures, irrigation, horticulture, gestion des ressources naturelles et multisectorielle). Vingt-et-un projets ont été initiés en 2009 (15 pays, 2 multinationaux) qui abordent les infrastructures agricoles et l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques.

Le plan de travail de la BAD pour 2010-2014 repose sur les infrastructures agricoles et les activités régionales. La Banque va examiner un partenariat à part entière pour une coopération ou collaboration en financement conjoint.

Le Dr Harouna Dosso a présenté une nouvelle initiative de la BAD pour l'appui à la production rizicole en Afrique dans laquelle la Banque se focalise sur deux piliers basés sur les avantages comparatifs : i) le développement des infrastructures agricoles ; et ii) une gestion rationnelle des ressources naturelles renouvelables. La BAD s'aligne à d'autres politiques et stratégies du groupe de la Banque africaine de développement et au CAADP, notamment les piliers 1 et 2.

La Banque a, en matière d'infrastructures donné priorité au développement des eaux à usage agricoles et une capacité de stockage des eaux accrue, la construction des routes de campagne, les marchés ruraux et urbains de denrées et l'approvisionnement en électricité, ainsi que la protection de l'environnement fragile.

La BAD est persuadée que :

- Investir dans le développement des eaux agricoles et une capacité de stockage d'eau accrue pour des usages multiples (irrigation, usage domestique, eaux pour animaux, pêche, etc.) mènera à une productivité agricole renforcée.
- Réduire les pertes post-récoltes par de meilleures chaînes d'approvisionnement permettra d'atteindre la sécurité alimentaire en limitant les pertes de denrées, en améliorant la qualité de l'approvisionnement en denrées et des revenus ainsi que la qualité de vie pour les communautés vivant de l'agriculture.
- Une gestion rationnelle des ressources naturelles renouvelables garantira une durabilité des investissements dans les infrastructures et la productivité agricoles.

La Banque prépare déjà des projets sur le développement rizicole dans les pays de la CARD pour la période 2010-2014 et se lancera à la recherche des bailleurs pour les cofinancer.

FAO

La FAO travaille sur le riz dans six pays africains, y compris deux pays du premier groupe CARD (Sierra Leone, Ouganda). Actuellement, la FAO met en œuvre des projets d'urgence et de développement, et aussi des projets sur le renforcement de plusieurs aspects de la chaîne de valeur du riz.

Les priorités émergentes sont dans la transformation et dans la commercialisation, les politiques nationales semencières, et dans le renforcement des capacités des groupements de producteurs semenciers.

Les projets sont prévus en République centrafricaine (RCA), en Côte d'Ivoire, au Mali, au Sénégal, au Togo, en Mauritanie et au Niger.

FARA

Le FARA sert de lien entre la CARD et le CAADP. Il fournit le soutien nécessaire au réseautage en terme de plaidoyer et de mobilisation des ressources pour tous les acteurs africains des chaînes de valeur du riz, pour l'accès aux informations et aux technologies, en matière de politiques et de marchés régionaux, en renforcement des capacités, et en alliances stratégiques et des partenariats.

Le FARA a soutenu le lancement de la CARD et le Dr Monty Jones, Directeur exécutif du FARA est le co-président du comité directeur de la Coalition. Le FARA a apporté des services techniques au Secrétariat de la CARD et du soutien pour une étude sur les priorités des SNDR dans les DSRP nationaux et d'autres documents stratégiques. Il a publié des brèves de politique sur les marchés rizicoles régionaux.

Le FARA joue le premier rôle au sein de la plateforme pour le Partenariat africain-européen en recherche et développement agricoles (PPAERDA), qui soutiendra l'élaboration des propositions de financement à présenter au Fonds européen de développement et qui est ouvert aux acteurs de la CARD.

FIDA

Le FIDA est un allié clé de la CARD depuis son adhésion pendant la deuxième Assemblée de la CARD de Tokyo et le Dr Cheikh Sourang du FIDA occupe le siège de co-président de la Coalition. L'organisation a octroyé de l'aide financière pour soutenir le rapprochement des SNDR aux DSRP et d'autres documents de stratégie qui sont rapportés ailleurs dans une séance ultérieure.

Parmi les nombreux projets auxquels l'on peut lier les SNDR, le FIDA soutien le développement du secteur privé au Burkina Faso et en Zambie à travers le Fonds d'initiative de l'agriculture africaine, l'agriculture et le développement rural (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Liberia, Mali, Éthiopie et l'Afrique de l'Ouest, et l'aide technique /études), le développement communautaire, et l'aide technique pour les questions liées au changement climatique.

IRRI

L'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) a enregistré plusieurs réalisations remarquables en Afrique où il est présent dans six pays : Kenya, Mozambique, Tanzanie, Ouganda, Rwanda et Burundi. L'IRRI a depuis 2007 introduit 6 000 nouvelles lignées de riz et a facilité le renforcement des capacités pour plus de 100 sélectionneurs et plus de 100 chercheurs, techniciens et agents de vulgarisation. L'Institut a un projet sur l'amélioration des infrastructures de production semencière au Mozambique (semence de base et de pré-base) et commence à introduire la mécanisation à petite échelle et des technologies post-récoltes.

L'IRRI collabore avec AfricaRice dans le programme rizicole pour l'Afrique de l'Est et australe (ESARP) ainsi qu'avec des services agricoles nationaux, les universités, le Centre de formation agricole de Kilimandjaro (KATC), les ONG (ex. CARE) et les groupes du secteur privé (agents responsables des matériaux et meuniers).

JICA

JICA soutient déjà le développement du secteur rizicole et prévoit davantage de soutien dans 18 pays de l'Afrique subsaharienne. L'agence s'est engagée à allouer 275 millions de dollars américains aux pays du premier groupe de la CARD et élargira les activités aux pays du second groupe suivant leur progrès dans les processus des SNDR.

Dans des systèmes de riz de plateau, JICA apporte son soutien aux projets en Ouganda, au Cameroun et à AfricaRice. En Ouganda, l'agence soutient la mise en place d'un centre de recherche et de formation qui, en fonction de la politique du gouvernement hôte, peut éventuellement servir de centre régional pour le développement des systèmes de riz de plateau.

JICA dispose de projets des systèmes irrigués au Kenya, en Tanzanie, à Madagascar, au Mozambique et au Sénégal, et soutient également le Centre de formation agricole du Kilimandjaro (KATC) qui servira de centre régional pour l'amélioration de la production de riz irrigué.

JICA travaille sur les systèmes de riz de bas-fond au Ghana, en Guinée et en Sierra Leone et en même temps explore la possibilité de mettre en place un centre régional de formation pour la région Ouest africaine.

L'agence s'est également engagée à soutenir les travaux sur les questions liées aux questions post-récolte et le développement des ressources humaines pour les dix prochaines années. L'actuel renforcement des capacités permettra à 50 étudiants en masters et en doctorat d'étudier au Japon; de faire les cours de recyclage pour 1 000 personnes au Japon et dans des pays tiers, et soutenir les efforts consentis par des pays pour former 50 000 personnes.

JICA finance, en guise de soutien à la coopération Sud-Sud des experts venus d'Indonésie et du Vietnam et des formations relatives à la riziculture en Égypte et aux Philippines. L'agence est aussi impliquée dans des activités collaboratives avec d'autres partenaires au développement tels que la Banque mondiale.

JIRCAS

JIRCAS applique une approche complète à la recherche en utilisant des technologies novatrices et adaptatives. JIRCAS entreprend des projets au Bénin, en Éthiopie et au Ghana. Le programme au Bénin se fait en collaboration avec AfricaRice pour les variétés tolérantes à la sécheresse et à la submersion. Au Ghana, le Centre travaille sur le développement d'un système de riziculture à faible apport d'intrant pour les plaines inondables d'Afrique. JIRCAS gère un programme d'étude au Ghana et en Éthiopie sur le développement d'infrastructures et de technologies améliorées pour la production rizicole.

Ordre du jour No 3-2 : Liens entre les SNDR et les cadres nationaux de développement/financements

M. Ralph von Kaufmann, FARA

Les partenaires au développement de l'Afrique sont signataires de la Déclaration de Paris portant sur l'Efficacité de l'Aide et le Programme d'Accra pour l'Action, qui les engage à ne financer que les priorités déjà identifiées par les pays eux mêmes dans leurs Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et les documents stratégiques équivalents. Ceci signifie que les priorités identifiées dans les SNDR doivent être reflétées dans les documents nationaux de stratégie pour être éligibles aux financements, et que les priorités proposées qui ne sont pas reflétées dans les documents de stratégie ne peuvent être admissibles au financement ou doivent être introduites une fois que les stratégies sont révisées.

Reconnaissant l'importance de rapprocher les SNDR aux documents nationaux de stratégies, le FIDA a octroyé une aide financière à la CARD pour soutenir les consultants du premier groupe des pays de la CARD à évaluer la cohérence et les liens entre les SNDR et la planification pertinente et les cadres de programmation. Ceci a servi de base pour concilier les exigences des SNDR en matière de politique, institutions, investissements, mesures et actions et avec les opportunités liées comme indiqué dans les cadres nationaux et outils de planification.

Au moment de la tenue de l'Assemblée générale de la CARD à Arusha, les études avaient été parachevées dans huit pays : Cameroun, Guinée Conakry, Madagascar, Mozambique, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie et Ouganda. Le Ghana, le Kenya, le Mali et le Nigeria n'avaient pas encore achevé leurs études.

Les DSRP ne font pas état particulièrement au riz, mais mentionnent des questions liées telles que la sécurité alimentaire, l'amélioration de la production agricole, les routes de déserte, l'irrigation, etc. Les études ont donc rapproché les composantes des SNDR aux priorités figurant dans les stratégies nationales. Les consultants ont étudié les institutions et les processus impliqués dans l'élaboration des documents de stratégie afin d'identifier les institutions et les individus au sein de ces institutions qui doivent être informés sur l'importance de la riziculture et des SNDR pour qu'ils deviennent des champions motivés de la riziculture, capables de s'assurer que les priorités identifiées dans les SNDR se reflètent lors de futures révisions des documents de stratégie.

Pour les pays qui ont élaboré les SNDR, le développement du secteur rizicole est important pour atteindre l'objectif CAADP qui consiste à obtenir une croissance annuelle de 6 % de la production agricole et la croissance requise de 4,4 % du facteur total de productivité. Pour ce faire, le riz doit figurer dans le programme du CAADP et les composantes des SNDR doivent être intégrées dans chacun des quatre piliers du CAADP à travers les processus de sa table ronde (préparation pré-compactée et la mise en œuvre pré-compactée). Il faut donc identifier les champions CARD au sein des groupes d'experts des piliers de référence du CAADP.

Les principaux résultats issus du rapprochement SNDR-DSRP sont :

- Aucun des DSRP n'a suivi une approche denrée, ainsi ils ne sont pas dans l'obligation de définir les stratégies particulières au riz, mais les SNDR sont toutes cohérentes aux priorités identifiées dans les DSRP pour le secteur agricole.
- La plupart des pays ont plusieurs stratégies et programmes basés sur les secteurs qui abordent les différentes contraintes auxquelles font face les chaînes de valeur du riz, et desquels les partisans des SNDR devraient tirer profit.
- Les SNDR s'étendent sur une période de dix ans, ce qui indique un besoin de financement à long terme et la nécessité de maintenir les questions liées au riz sur le devant de la scène lors des révisions des documents de stratégies à court terme.
- Les SNDR doivent être intégrées dans les stratégies basées sur les secteurs, les cadres de programme et de dépenses des ministères de tutelle.
- Les éléments des SNDR manquants des cadres de stratégies et de dépenses doivent être introduits au moment de la révision des documents avec comme objectif le maintien du soutien à long terme pour les SNDR.
- La CARD a besoin d'une stratégie de communication efficace, développée et facilitée par son Secrétariat en collaboration avec les groupes de travail nationaux sur le développement rizicole, pour atteindre, motiver et soutenir les champions.

Discussion

Plusieurs pays sont en train de revoir leurs stratégies agricoles nationales, qui sont à différentes phases d'élaboration, et ils sont tous à la recherche de ressources provenant de partenaires au développement locaux et internationaux pour mettre en œuvre leurs plans d'investissements agricoles. Le Secrétariat de la CARD doit participer à la hiérarchisation des priorités des plans pour attirer les financements pour donner des informations aux acteurs sur les priorités et les préférences des donateurs et contribuer à la coordination des approches de financement qui seront présentés aux mêmes donateurs par différents pays et agences au sein de ces pays. Il s'agira ici d'explorer comment intégrer au mieux les SNDR dans la révision des stratégies nationales de développement et identifier des lacunes restantes.

Le processus d'intégration des SNDR dans les programmes nationaux relève d'une question nationale, mais les possibilités de mobilisation de ressources seront améliorées si elles sont synchronisées aux efforts des Communautés économiques régionales qui ont été mandatées par l'agence du NEPAD chargée de planification et de la coordination (NPCA) pour mener à bien la mise en œuvre des CAADP dans leurs régions.

Les groupes de travail au Cameroun, à Madagascar et en Tanzanie ont travaillé en étroite collaboration avec les consultants chargés d'examiner le rapprochement entre les SNDR et les documents de stratégies nationaux. Ceux-ci recevront les exemplaires des rapports préliminaires de consultants pour commentaires et définir les prochaines étapes. Une autre ronde d'analyses est prévue pour le reste des pays du premier groupe.

La conduite de ces études a montré que ces travaux auraient dû être entrepris lors de l'élaboration des SNDR, et le deuxième groupe des pays devrait prendre en compte cet aspect pour avancer plus rapidement.

Les participants ont demandé à la JICA de voir comment elle peut fournir du soutien pour renforcer la manière dont les différents pays peuvent travailler ensemble pour mobiliser les ressources.

Il a été observé que le premier concept DSRP a vu le jour en 2000 et que l'attention initiale se portait sur les secteurs sociaux (la santé et l'éducation) et ne prenait pas en compte l'agriculture de manière satisfaisante. En 2003, les leaders africains du NEPAD ont formulé le CAADP qui a été avalisé par les partenaires au développement africain. Ainsi, il est essentiel que les priorités des SNDR soient reflétées dans les documents de planification et de financement du CAADP.

Les DSRP ont pour objectif la lutte contre la pauvreté qui constitue une question à long terme et liée à l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les pays se trouvent à différentes phases de la formulation de leurs DSRP et ont différentes générations des DSRP; toutefois, chaque version successive est plus avancée que la précédente.

Plusieurs participants ont soulevé des questions qui méritent d'être examinées davantage.

USAID : La CARD peut-elle avoir accès à l'analyse utilisée pour formuler les plans d'investissements ? Dans les pays où les CAADP compacts n'ont pas été élaborés, comment la CARD peut-elle soutenir les travaux analytiques en cours ? Dans les matrices, le riz figure-t-il dans le CAADP ? Si ce n'est pas le cas, la CARD devrait aborder cette question.

La FAO : Comment peut-on s'assurer que les initiatives actuelles sont incorporées aux initiatives nationales ? Il est important pour les partenaires au développement et techniques d'aider les pays de la CARD à aller de l'avant car tenir d'innombrables réunions qui ne sont pas suivies d'actions concrètes reste inutile. Les pays doivent se soutenir.

Togo : Le Togo a surmonté sa crise politique mais ses réalisations relatives à cette situation n'ont pas été appréciées et ceci l'empêche de recevoir une aide d'urgence pour mettre en œuvre sa SNDR. Un groupe de donateurs a exprimé son intérêt dans son programme national d'investissement agricole, qui inclut le maïs et le sorgho.

Ouganda : L'Ouganda soutien un plaidoyer efficace pour sa SNDR pour donner aux acteurs et au leadership politique une impulsion pour démarrer et maintenir l'élan.

JIRCAS : JIRCAS peut aider les membres de la CARD à s'attaquer à quatre facteurs scientifiques et techniques : la biotechnologie, la biodiversité, les changements climatiques mondiaux et la formation à la collecte de données numériques. Pour cette dernière, JIRCAS a reconnu que la collecte et le regroupement des données empiriques sur la production rizicole (le taux d'application d'engrais, etc.) nécessitent qu'une formation basique soit dispensée aux agriculteurs, aux agents gouvernementaux, etc. JIRCAS s'est dit préoccupé par l'émergence de menaces biotiques à la production rizicole comme cela a été rapporté par l'Ouganda et le Kenya, menace à laquelle il faut faire face.

La CARD devrait aborder également la relation entre le développement des systèmes d'irrigation et la menace à la biodiversité. Le Centre mondial pour l'agroforesterie (ICRAF) travaille sur l'harmonisation de ces questions en vue de les présenter à la conférence des Parties sur la convention sur la Biodiversité COP10 qui se tiendra à Nagoya au Japon en novembre 2010. La CARD devrait s'intéresser également aux résultats de la première réunion de l'Alliance mondiale pour la recherche (AMR) qui s'est tenue en avril dernier en Nouvelle Zélande et qui a débattu des questions liées à la réduction des gaz à effet de serre provenant de l'agriculture, surtout le méthane provenant de la riziculture. La recherche sur cette question est toujours en cours, menée par un consortium, y compris l'*International Livestock Research Centre* (ILRI) à Nairobi au Kenya.

Ordre du jour No 3-3 : Coopération Sud-Sud

L'Égypte et quatre pays asiatiques, à savoir l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande ont présenté leurs expériences dans la collaboration Sud-Sud. Il existe de nombreux domaines de collaboration potentielle, mais la collaboration Sud-Sud peut aider les riziculteurs africains dans deux domaines : i) dans le besoin pour les paysans de comprendre comment la technologie (la science) fonctionne ; et ii) de les préparer à l'impact d'épisodes climatiques extrêmes sur la production rizicole et par conséquent sur les exportations et la consommation.

Malaisie

Commentaires de M. Anas Ahmad Nasarudin

Cette présentation a partagé les expériences du soutien de la Malaisie pour le développement rizicole dans l'État de Kano au Nigeria. Les objectifs du projet étant d'accroître la production de paddy (agronomique) ; d'identifier des terres propices pour la culture de paddy ; d'améliorer la disponibilité de l'eau par la réhabilitation et une nouvelle conception des infrastructures d'irrigation.

L'État de Kano dispose d'un programme de développement rizicole, dont l'objectif est la mise à niveau de la production rizicole, et le projet malaisien a contribué au système de mécanisation et à la situation socioéconomique, aussi bien qu'à l'identification de nouvelles zones pour la riziculture qui cible des zones situées autour des 13 barrages. Le projet a aussi développé un concept de système d'irrigation pour de nouveaux projets d'irrigation et existants, et introduit l'échange de technologies basée sur l'expérience de la Malaisie.

En 2008, 200 ha de riz ont été produit dans un projet pilote en utilisant la double culture, tandis que trois barrages ont été réhabilités en 2009 et la superficie recommandée a été cartographiée par la SIG. Les prochaines étapes consistent au développement des nouvelles superficies pour la production de paddy et la mise en œuvre des projets prévus.

Égypte

Commentaires du Dr. Adel El-Kady

La riziculture en Égypte se pratique sur une superficie de 600 000 hectares, essentiellement dans le Nord du pays, avec un rendement moyen de 10 t/ha, ce qui rend le pays non seulement autosuffisant en riz, mais lui permet d'exporter. Le pays n'a pas importé de riz depuis une trentaine d'années (excepté à une seule occasion) à cause de bonnes conditions climatiques et de l'impact d'une recherche portant fruits.

La stratégie de production rizicole est d'accroître la production par unité de surface, optimiser l'efficacité de l'utilisation de l'eau, disséminer le riz hybride (14 t/ha), augmenter la productivité des sols pauvres, développer des variétés de riz à faible apport d'intrant et du riz spécial, et renforcer les relations entre la recherche, la vulgarisation et les riziculteurs par un transfert efficace de technologies.

Le centre de recherche et de formation rizicoles (RRTC) est impliqué dans la recherche portant sur la sélection, l'agronomie, la protection végétale et le transfert de technologies. Le centre effectue des formations. Le RRTC a effectué des essais au Ghana et au Niger et il a nourrit une vision d'une collaboration élargie sur les activités de production rizicole en Afrique.

Indonésie

Commentaires de M. Heri Suliyanto

La présentation de l'Indonésie s'est focalisée sur le projet de renforcement des capacités pour l'agriculture. Les objectifs du projet sont l'amélioration de la coopération parmi les pays africains et asiatiques, le renforcement des capacités des agents gouvernementaux et des paysans, l'accroissement de la production agricole et la productivité; et l'amélioration du bien-être des paysans. L'Indonésie possède l'expertise et les infrastructures pour dispenser de la formation au profit de l'agriculture africaine et dynamiser la coopération Sud-Sud, et ce pays effectue des programmes de formation internationaux depuis 1980.

Parmi les activités prévues pour 2011 et 2012 figurent la formation en mécanisation, les visites d'échanges (paysans leaders, les femmes rurales et les jeunes), des programmes de formation à court terme à la technologie agroalimentaire, la santé animale et l'horticulture, 100 bourses pour une formation à long terme et un programme de jumelage entre les instituts de formation agricoles tanzaniens et indonésiens.

Thaïlande

Commentaires de Dr Waree Chaitep

Le riz reste l'aliment de base de la Thaïlande. La production de riz a été développée au cours de nombreuses années et la Thaïlande a bénéficié d'une collaboration internationale en recherche et développement. La Thaïlande a également profité des exportations à destination des pays africains.

La Thaïlande désire faire partager son expérience avec la CARD dans le développement de la production rizicole, surtout dans le domaine du renforcement des capacités et de la gestion du transfert de technologies.

En vue de maintenir ou d'améliorer le développement rizicole, il faut porter l'attention sur le développement des ressources humaines et l'amélioration de la technologie. JICA et l'agence Thaïe de coopération internationale ont eu des discussions pour planifier l'apport de l'aide pour le développement rizicole en Afrique subsaharienne bien que ce plan soit toujours en cours d'élaboration. Une fois initiées, les activités passeront par l'agence et seront menées par le service chargé des questions rizicoles du ministère de l'Agriculture et des Coopératives. La Thaïlande soutient de façon occasionnelle le renforcement des capacités pour la production rizicole.

Philippines

Commentaires de M. Ronilo Alejandro Beronio

La population des Philippines est de 95 millions, avec un taux de croissance annuel de 2 %. La consommation annuelle de riz est de 11 millions de tonnes produits sur 4 millions d'hectares. Le pays atteint un taux d'autosuffisance de 90 % et 95 %, sauf lorsque la production est touchée par des changements climatiques extrêmes. Néanmoins, la superficie sous riz diminue à cause des changements dans l'utilisation des terres.

Les Philippines cultivent 3 millions d'hectares pendant la saison pluvieuse et 1 million d'hectares pendant la saison sèche (sous irrigation) dont le rendement moyen est de 3 tonnes par hectare et 6 tonnes par hectare. La production est parfois interrompue par les typhons pendant la saison pluvieuse. Il existe encore un énorme potentiel d'accroître les rendements, surtout pour la culture de saison sèche, et l'un des objectifs de la stratégie nationale repose sur la réduction des écarts de rendement.

En 2008, les Philippines ont été le plus gros importateur dans le monde à cause de la Niña de 2007 et de la sécheresse qui s'en est suivie. Les importations considérables de riz se sont tout de même poursuivies à cause de deux rudes typhons en 2009 et El Niño encore en 2010. Ces deux grands événements météorologiques et la réduction conséquente des rendements ont causé une forte hausse des coûts mondiaux de riz (de 300 dollars américains la tonne à 800-900 dollars la tonne).

Les Philippines, en collaboration avec l'IRRI et JICA ont développé les meilleures pratiques basées sur le riz dans la dissémination de technologies et une vulgarisation efficace qui peuvent contribuer à l'accroissement de la production rizicole en Afrique subsaharienne.

Cela fait deux ans que les Philippines sont impliquées dans le projet dont le but est d'aider les paysans à apprécier le fonctionnement des technologies en les formant aux aspects pratiques de la science. Ceci permet aux paysans de s'adapter aux technologies qui conviennent à leurs besoins. Le projet place des diplômés hautement qualifiés auprès des paysans pour les former (sur quatre mois) aux nouvelles technologies de production de riz. Ils se réunissent régulièrement avec les paysans pour débattre des questions pertinentes. Les résultats ont été encourageants, les agriculteurs ont augmenté leur rendement d'au moins 1 tonne par hectare pendant la saison pluvieuse et sèche.

BRAC

Commentaires de M. Mahabub Hossain

BRAC est une Organisation non gouvernementale (ONG) qui a pour objectif de réduire la pauvreté à travers l'agriculture, la santé, la nutrition et l'éducation. Il a son siège au Bangladesh où il aide le pays à devenir un pays exportateur de riz basé sur le développement de la technologie.

La nomination du BRAC en tant que membre de la CARD, qui avait été étudiée pendant la précédente réunion du comité directeur, a été confirmée par l'Assemblée générale.

BRAC se prépare à élargir ses opérations à cinq pays en Afrique : Liberia, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie et Ouganda. Il travaille sur deux contraintes à la production rizicole en Afrique : le développement des systèmes semenciers pour les variétés améliorées et l'accès au crédit, et les deux avaient été identifiées par les participants pendant la première journée de l'Assemblée. Cette ONG se sert de la microfinance comme point d'entrée au projet en se servant des associations de villageois. Les agents de vulgarisation et les paysans modèles font partie du projet. BRAC organise les paysans en groupes et leur distribue des semences améliorées de maïs et de riz. BRAC espère avec ces méthodes atteindre les objectifs de l'initiative CARD de doubler la production rizicole.

Discussion

Le Vietnam et le Brésil s'intéressent au processus de la CARD. La CARD pourrait bénéficier d'une collaboration plus étroite avec tous ces pays. JICA soutien la coopération Sud-Sud et continuera de le faire pour des raisons techniques et pour les mérites politiques de la promotion de la coopération Asie-Afrique.

Les financements agricoles sont une question incontournable en Afrique. Ils relevaient jadis de la responsabilité du gouvernement, mais suite à l'échec les institutions privées ont pris le relais.

La coopération dans le domaine de la formation est un processus en cours avec l'Indonésie par le biais d'un accord bilatéral avec la Tanzanie. Il est possible de former un accord trilatéral à travers JICA, et les accords multilatéraux par d'autres donateurs (comme dans le programme sur le renforcement des capacités).

L'utilisation des sous-produits, surtout des balles de riz est un exemple de technologie qui peut se transférer et par laquelle les pays peuvent apprendre les uns des autres. En Tanzanie, les balles sont utilisées comme combustible pour fabriquer des briques ou sont brûlées. L'Égypte a à faire à deux sous-produits, la paille et les balles qui servent de farines pour la volaille. Le pays produit 1 à 3 millions de tonnes de paille, dont une certaine quantité sert de composte et pour fabriquer des produits artificiels. Le reste est brûlé sur les champs.

L'Égypte produit du riz hybride (le rendement de Giza 178 étant de l'ordre de 12 t/ha) pour des rendements supérieurs, car il existe un bon système de production semencière en place. Aux Philippines, le gouvernement a libéralisé la production de maïs et de riz, ainsi facilitant l'exportation des hybrides vers l'Indonésie. Les semences de riz sont produites par les institutions publiques afin de maintenir les prix bas à cause de l'exemple tiré de la production de maïs, qui entre les mains des privés revient cher.

La Tanzanie et l'Indonésie ont un accord sur la recherche et le renforcement des capacités. L'Indonésie mettra à disposition des experts pour la mécanisation. L'Indonésie se réjouit de pouvoir apporter cette aide et en profite pour clarifier qu'il n'y a pas d'expertise fournie pour la recherche. L'Égypte dispose de bonnes infrastructures de formation et effectue actuellement des recherches de qualité qui peuvent profiter à la CARD. Une partie de cette recherche est financée par la Fondation Bill et Melinda Gates.

Les hybrides deviendront important dans l'avenir, peut être au Mali et au Sénégal, mais la production des semences hybrides coûte cher et doivent être continuellement renouvelées. L'Afrique peut se servir des variétés auto fécondées. Un apprentissage participatif pour la recherche-action (PLAR), une méthodologie développée par AfricaRice est une bonne approche pour le transfert de technologies, car les paysans font partie du processus et ne sont pas que des receveurs à qui l'on dicte ce qu'il faut faire.

Pendant l'Assemblée, il a été rappelé à l'assistance que la révolution verte asiatique était le résultat de technologies à fort apport d'intrants et à rendement élevé. L'Afrique a besoin de rendements élevés obtenus avec des niveaux d'intrants faibles, ce qui signifie que ces intrants doivent être très performants.

Il a été recommandé que les réunions futures consacrent une séance à déterminer l'état de la collaboration Sud-Sud et à déterminer qui offre quoi.

Ordre du jour No 4 : Actions pour les pays du second groupe

En novembre 2009, le comité directeur de la CARD a convenu de l'invitation de 11 pays supplémentaires à se joindre à la Coalition : Bénin, Burkina Faso, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Éthiopie, Gambie, Rwanda, Togo et Zambie. Les critères de sélection de ces pays comprenaient : leur potentiel à produire du riz, l'état de préparation des partenaires au soutien et l'équilibre géographique.

Étant donné les avancées marquées à ce jour, il a été proposé que la Coalition inclue officiellement les pays susmentionnés, excepté la RD Congo qui attend la résolution des dispositions d'ordre institutionnelles, pour les pays du deuxième groupe de la CARD et de commencer à soutenir le processus de formulation et de mise en œuvre des Stratégies nationales de développement rizicole. La proposition a été approuvée à l'unanimité pendant l'Assemblée.

Ordre du jour No 5 : Présentation des pays du second groupe

Tous les pays du second groupe, à l'exception de la RDC et du Liberia ont fait leurs présentations (par ordre de présentation).

Bénin

Présentation de M. Paulin Assigbe

Le Bénin détient le potentiel de produire beaucoup plus de riz qu'il ne le fait. La production est faible et la consommation annuelle n'est que de l'ordre de 25 à 30 kilos per habitant. Le pays est, par conséquent obligé de recourir aux importations malgré les terres et l'eau disponibles pour accroître la production.

Le pays dispose d'un plan stratégique pour accroître la production rizicole qui forme la base de sa SNDR. Les composantes clés de la stratégie du Bénin pour le développement de son secteur rizicole sont : la recherche agricole et la vulgarisation, la réorganisation du secteur semencier pour l'aligner à l'Union économique et monétaire Ouest africaines (UEMOA), la législation semencière, le renforcement des capacités, l'amélioration des approvisionnement en engrais, l'accès au matériel agricole approprié, l'accès au crédit pour fournisseurs et producteurs, et l'augmentation de la valeur ajoutée en produisant du riz étuvé et usiné.

Burkina Faso

Présentation de M. Youssouf Ouattara

Le Burkina Faso pourvoit 30 % de ses besoins en riz et a dépensé en 2007, 60 millions de dollars américains pour importer cette denrée. Le pays a élaboré une stratégie de développement rizicole en 2004 pour augmenter, diversifier et intensifier la production car le riz constitue l'une des cultures prioritaires pour garantir la sécurité alimentaire au Burkina Faso. Le Burkina a depuis 2007 subventionné les riziculteurs pour des intrants et soutenu le renforcement des capacités des associations de producteurs.

La riziculture se fait dans trois écologies : irriguée, bas-fond et pluviale. Le Burkina Faso n'a pas beaucoup de projets qui se focalisent essentiellement sur le riz. Les priorités pour le sous-secteur consiste en l'expansion des superficies emblavées et une meilleure gestion des ressources hydriques, la promotion et l'amélioration de l'utilisation des semences améliorées, des engrais et des pesticides, la mécanisation de la riziculture du labour aux activités post-récolte, l'amélioration de la qualité du riz local, la commercialisation du riz au niveau local et sous-régional, l'amélioration de l'accès au crédit, la recherche et la dissémination des technologies de production rizicoles.

Rwanda

Présentation de M. Norbert Sendege

La riziculture se pratique au Rwanda depuis la fin des années 1950. En 2008, la superficie sous riz était de l'ordre de 12 000ha, pour une production de 66 000 tonnes de paddy. Depuis les années 1980, la production locale du pays n'arrive plus à satisfaire la demande locale de riz. La conséquence est une augmentation des importations de riz pour satisfaire la demande croissante pour la denrée, surtout dans les villes. Le gouvernement a donné priorité à la production, surtout dans les fonds de vallées et dans les marécages dont le potentiel de rendement est estimé à 7 t/ha. De plus, avec la hausse des cours mondiaux dans un passé récent, le riz est devenu une culture de rente importante pour de nombreux paysans.

Le gouvernement prévoit d'augmenter la productivité pour atteindre une prévision nationale moyenne de 7 t/ha de paddy, d'élargir les superficies sous riz pour atteindre 67 000 ha de marécages, construire et entretenir des systèmes d'irrigation pour permettre deux saisons de production par an, et améliorer les infrastructures de manipulation et de transformation pour minimiser les pertes post-récoltes et maximiser une qualité et quantité de récolte supérieure.

La plupart du riz produit au Rwanda (99,9 %) provient des systèmes de bas-fond irrigué à une hauteur de 900 à 1 400 m et avec une température oscillant entre 19°C et 29°C. La riziculture se fait soit dans les vallées ou dans des marécages.

Les sous-secteurs prioritaires sont les semences, l'aménagement des marécages et la gestion de l'eau. L'aménagement est principalement mené par le gouvernement pendant que la gestion de l'eau revient aux coopératives.

Discussion

Bénin, Rwanda, Burkina Faso

Bénin : Les institutions de microfinance utilisent les fonds qui viennent des banques agricoles qui utilisent les dépôts pour financer les prêts des agriculteurs.

Burkina : Le Projet du millénaire pour le développement prévoit le développement de 100 ha de riz, mais n'as pas encore démarré.

Rwanda : Une augmentation prudente est proposée en production rizicole (1 t/ha, c'est à dire de 6 à 7 t/ha) car certains paysans utilisent leurs propres semences et l'utilisation des engrais reste limitée (50 kilos/ha).

République centrafricaine (RCA)

Présentation de M. David Kadekoy-Tigague

La République centrafricaine pratique la riziculture à travers tout le pays et ce en tant qu'activité génératrice de revenus. Le pays produit 500 000 à 600 000 tonnes de riz, constituant 6 % de l'ensemble de production alimentaire pour le pays. Ce montant ne satisfait que 12 % des besoins en riz et la RCA est obligée d'avoir recours aux importations pour combler l'écart. Des trois systèmes de production, (bas-fond pluvial, plateau et irrigué) du pays, le système pluvial est le plus développé. La RCA s'efforce d'accroître la production de tous ces types de riziculture. Pour atteindre cet objectif, il lui faut : renforcer la capacité

humaine, les producteurs devraient avoir accès à la machinerie, aux intrants et au crédit, et les anciennes structures d'irrigation doivent être réhabilitées.

Les DSRP de la RCA reflètent les grandes lignes d'un développement agricole du pays et les projets à moyen terme qui sont alignés au CAADP. La RCA a élaboré ses SNDR avec le soutien de la FAO.

Côte d'Ivoire

Présentation de M. Yacouba Dembélé

La Côte d'Ivoire était autosuffisante en production rizicole vers la fin des années 1990, mais accuse un déficit aujourd'hui qui doit être pallié par des importations, et le pays semble déterminé à combler ce déficit en augmentant la production locale.

Le riz de plateau représente 95 % de la superficie sous riz avec un rendement moyen de 0,8 t/ha, représentant 80 % de la production nationale. Le riz de bas-fond irrigué donne des rendements moyens allant de 3,5 t/ha avec 5 % de la superficie totale cultivée.

Les priorités agro-écologiques incluent l'apport du soutien : aux acteurs du secteur, à la recherche et au développement, à la construction d'infrastructures, et au suivi environnemental. Il faut du soutien pour développer les systèmes d'irrigation et pour fournir des équipements pour la transformation.

Éthiopie

Présentation de M. Dawit Alemu Bimerew

Les tendances de production en Éthiopie depuis 2006 montrent un accroissement aussi bien de la superficie que de la productivité. Avec environ 17 millions d'hectares de terres regorgeant de potentiel pour une production rizicole, l'Éthiopie a un potentiel énorme pour augmenter la superficie sous riz et ce pays est à la recherche de partenariats pour exploiter ses terres.

Le gouvernement a reconnu cette culture comme étant la culture du millénaire (2007 fut l'année du millénaire d'après le calendrier éthiopien) pour garantir la sécurité alimentaire dans le pays et pour la réduction de la pauvreté.

Les actions prioritaires ont été identifiées dans la promotion d'une recherche et développement rizicoles agro-écologiques, la promotion de la production rizicole et de la commercialisation à petite échelle, l'intégration des questions relatives au genre, la promotion de l'approche chaîne de valeur, et la promotion de la durabilité environnementale. L'Éthiopie a déjà élaboré sa stratégie nationale de développement rizicole et pris des dispositions relatives au partenariat avec les acteurs locaux et internationaux. Le pays a aussi entamé l'élaboration d'un plan de mise en œuvre.

Discussion

RCAC, Côte d'Ivoire, Éthiopie

Côte d'Ivoire : le soutien direct aux paysans devrait être revu en termes de conditions écologiques. La FAO aidera à finaliser le cadre pour la stratégie et le plan de mise en œuvre avant d'approcher d'autres donateurs.

Éthiopie : l'Éthiopie apprécie le soutien de la JICA pour la production semencière et le renforcement des capacités et AfricaRice et l'IRRI pour la fourniture de matériel génétique. Le secteur rizicole est émergent, de ce fait le secteur privé n'est pas encore présent. Le pays est conscient que le secteur privé contribuera à la réalisation des objectifs énoncés dans les SNDR.

RCA : Les prévisions de la République centrafricaine de 5,5 t/ha d'ici 2010 pour le riz pluvial semblent assez élevées pour une augmentation moyenne, mais ces prévisions sont basées sur les variétés de riz reçues d'AfricaRice (partenaires au projet qui a donné un rendement de 5-6 t/ha sur les essais au champ).

Gambie

Présentation de M. Alphu Jain Marong

Le riz constitue l'alimentation de base en Gambie et la consommation par habitant d'à peu près 117 kilos par an y est la plus élevée. Malgré la place qu'occupe le riz, le pays ne dispose pas de stratégie de développement agricole, et le taux d'autosuffisance en riz n'est que de l'ordre de 11 %. Par rapport à sa population, la Gambie dispose d'abondantes terres arables pour la production de riz de plateau et de bas-fonds, de vastes marécages fertiles le long du fleuve Gambie inexploitées, d'abondantes eaux de surface l'irrigation annuelle, un climat semi-tropical aride, et une saison culturale de près de 365 jours.

Le pays espère à court terme augmenter la production de riz pluvial, mettre en place un programme de production amélioré, et fournir un accès aux intrants, surtout les engrais. Dans le moyen à long terme, la Gambie prévoit d'améliorer la capacité nationale (en terme de personnel et d'infrastructures), les infrastructures d'irrigation, la maintenance du matériel génétique, et la gestion des cultures.

La Gambie compte sur le riz pour développer une Révolution verte locale par une irrigation élargie ainsi qu'une intensification et une production et productivité accrue. Le pays réalisera ces objectifs en développant la moitié de sa région Est qui est dotée des marécages dans les bas-fonds.

Togo

Présentation de M. Bama Akouso Kadjossou

Les Objectifs du millénaire pour le développement ont déclenché l'élaboration d'une politique agricole au Togo, et les DSRP du pays ont été élaborés à partir de cette initiative. Les principales cultures dans le pays sont le riz, le maïs, le sorgho, le niébé et le manioc. Le Togo produit 72 % du riz dont il a besoin, mais il lui faudra doubler sa production rizicole à l'horizon 2015 pour réduire les importations.

La riziculture se pratique à travers tout le pays. Les écosystèmes prioritaires sont le riz irrigué, pluvial et de bas-fonds. Les rendements sont faibles (1-2 t/ha) et la croissance se heurte au manque de compétences. Les intrants prioritaires sont les semences, les engrais,

les infrastructures de commercialisation et d'information, une irrigation et l'accès au crédit améliorés.

Zambie

Présentation de M. Alick Daka

La production rizicole en Zambie a été multipliée par 2,5 entre 1988 et 2008, mais la production a baissé lorsque le gouvernement a arrêté d'apporter son soutien. La consommation annuelle est de 3 kilos par personne ce qui totalise 50 000 tonnes par an. Le riz constitue une composante importante des politiques agricoles zambiennes qui ont été réalignées au CAADP, en particulier les piliers 3 et 4.

La riziculture se pratique à travers tout le pays, mais les priorités sont le riz pluvial cultivé dans les bas-fonds inondables, le riz pluvial et de vallées, et les périmètres irrigués. Tous les cultivars de riz actuellement consommés sont locaux et la Zambie devrait donc augmenter sa capacité à produire des variétés améliorées, ainsi que la production semencière et les systèmes de distribution. La Zambie espère tripler sa production de riz d'ici 2018.

Discussion

Gambie, Togo, Zambie

Togo : Les projections plutôt ambitieuses du Togo (facteur des 21) devraient être vérifiées (avec une observation aberrante de 6 fois) car les augmentations pour les autres pays sont à un maximum de 3,5 fois. Actuellement, le pays a entamé un processus de décentralisation afin de ramener la prise de décisions à proximité des zones de production. Le Togo a besoin des ressources pour accroître le personnel et pour renforcer la capacité du personnel existant.

Gambie : la production semencière en Gambie a lieu pendant la saison sèche et elle est souvent de mauvaise qualité. La Gambie doit améliorer ses infrastructures d'irrigation pour améliorer la production semencière, surtout pour les variétés NERICA.

Zambie : l'augmentation de production proposée en Zambie n'est pas suffisamment ambitieuse, c'est à dire une augmentation de seulement 1 à 3 t/ha. Le pays devrait revoir ces chiffres, surtout dans ses projections à long terme. Il a été néanmoins remarqué que les prévisions d'augmentation de la production sont prudentes car la production de la culture de base, le maïs est demeurée faible malgré les investissements et le plaidoyer. La Zambie procède au nettoyage de ses stocks de semences et devrait considérer les échanges transfrontaliers avec la Tanzanie étant donné que certaines de ces variétés proviennent de ce pays.

Importance du partenariat : la Guinée a joué un rôle prépondérant en testant les variétés NERICA (Banque mondiale, PNUD, FIDA et Sasakawa Global 2000). La Gambie a reçu la plus importante quantité de semences de NERICA, mais la production est restée faible par rapport à d'autres pays qui ont reçu beaucoup moins de semences.

AfricaRice : même si le projet réalise les objectifs de la CARD, le coût du riz restera élevé à cause des problèmes structurels mondiaux. Pour concurrencer les importations, le riz produit en Afrique doit être de très bonne qualité. Avec une richesse croissante, les populations peuvent commencer à consommer moins de riz comme cela a été le cas dans certains pays asiatiques.

Commentaires du Président

Les projets présentés s'avèrent ambitieux mais même si la CARD réalise ses objectifs de doubler la production en riz d'ici 2010, l'Afrique continuera à importer 10 millions de tonnes par an.

Ordre du jour No 6 : Étapes prochaines

S'inspirant des délibérations de chaque séance, une présentation des étapes prochaines proposées a été donnée par M. Von Kaufmann. Elle a été suivie de commentaires et discussions suivantes.

Discussion

PAM : Le PAM peut créer des marchés pour les petits exploitants et pour des grands producteurs. En achetant le riz d'une manière sûre, les producteurs acquièrent un degré de certitude sur un marché concurrentiel. Pour fixer des prix équitables, le programme est à la recherche de données sur les coûts de production pour les petits exploitants dans des différents systèmes et les marges bénéficiaires brutes de production. En fixant les prix, le PAM est conscient que si les paysans ne font pas de bénéfices suffisants, cette initiative ne marchera pas. Les gouvernements peuvent être en mesure de collecter ces informations, mais le PAM pourrait décider de s'appuyer sur d'autres sources et pourrait contribuer aux frais de collecte des données. Il a été observé que les données sur les coûts de la production de riz existent au Burkina Faso où le gouvernement garantit les prix bord champs, et ceci peut se répliquer dans d'autres pays.

BAD : La CARD a mis deux ans avant d'être opérationnelle. Afin de maintenir cet élan, les différents acteurs devraient accepter des responsabilités particulières, avec les délais bien impartis. Certaines responsabilités qui sont déjà évidentes dans les prochaines étapes pourraient ne pas être mises en œuvre car elles n'ont pas d'institutions leaders claires et identifiées. Les délais sont le plus souvent déterminés par le besoin de rendre compte pendant la prochaine Assemblée générale de la CARD, or, il reste encore 18 mois avant la prochaine Assemblée et des délais plus courts s'imposent pour certaines activités.

FAO : Il a été réitéré que les projets ne peuvent pas bénéficier du soutien des partenaires au développement africain s'ils ne sont pas clairement identifiés avec le CAADP. Il a été proposé que l'on envisage l'élaboration des chapitres de la CARD au niveau des pays afin de créer des fora dans lesquels les différents acteurs des chaînes de valeur peuvent dialoguer. Eu égard de la coopération Sud-Sud, l'importance devrait être accordée à la mise en place d'un carrefour d'échanges d'expertise et d'idées. La FAO désire faire partie intégrante de ce groupe de plaidoyer qui dialoguera avec les Communautés économiques régionales (CER). Le Secrétariat de la CARD en sera responsable.

JICA-Tanzanie : On a remarqué que le nombre de participants à l'Assemblée générale de la CARD et qui représentaient les partenaires au soutien était réduit. Il se pourrait que ceci reflète la diversité des denrées alimentaires en Afrique, desquelles le maïs occupe la première place suivi du riz, et aussi par le fait que la plupart de partenaires au développement qui se portent volontiers à soutenir le secteur agricole le font à travers les

projets sur la sécurité alimentaire plutôt que par le soutien de cultures ou denrées spécifiques. Or, le but ultime de la CARD est d'apporter sa contribution à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté par une production rizicole accrue et les bailleurs qui ne contribuent pas à la CARD devraient en être sensibilisés.

La NPCA (ex-NEPAD) : En définissant les rôles des différents partenaires, la CARD devrait tracer les grandes lignes de ce que l'on attend des institutions africaines telles que la NPCA, notamment le rôle de la NPCA à mobiliser les CER. Cette suggestion est opportune car le NEPAD est doté de capacité à intégrer le CAADP, y compris, par exemple, l'institution phare du pilier 2 du CAADP sur la nécessité d'infrastructures de commercialisation qui ne sont pas traitées de manière exhaustive dans les SNDR. La NPCA sera priée de renforcer cette capacité en collaboration avec les gouvernements nationaux et leurs partenaires au développement.

Les Philippines : les Philippines apportent de l'aide au Rwanda, mais il n'existe pas d'accords bilatéraux pour des programmes similaires avec d'autres pays africains. La délégation philippine est persuadée qu'il existe des technologies rizicoles qui peuvent être transférées en Afrique dans les meilleurs délais.

Discussion générale

Les technologies post-récoltes doivent être prioritaires comme l'une des étapes prochaines de la collaboration Sud-Sud. D'autres questions qui doivent être examinées sont le changement climatique qui vient perturber la production (sécheresse/inondations) et la récupération de l'eau.

Les domaines de priorité communs à plusieurs pays doivent être identifiés pour que les interventions dans ces domaines soient coordonnées au niveau régional et sous-régional. AfricaRice et la CARD peuvent être responsables de cette initiative.

La CARD devrait entamer une campagne de sensibilisation sur ses travaux dans les différents pays. Cela relève d'une responsabilité lourde mais nécessaire et le comité directeur cherche des moyens d'apporter son soutien à cette tâche.

La CEDEAO a un plan d'investissement agricole et les fonds ont été mis à disposition (4 milliards de francs CFA). Le Mali et le Nigeria prennent part à ce projet et les deux pays apprécieront le soutien venant de la CARD et de la FAO.

Lors de la réunion du comité directeur du 17 mai 2010, la JICA a proposé que l'Ouganda accueille sa quatrième assemblée, car c'est à cette période que sera inauguré le centre de formation et de recherche rizicole à l'Institut de formation de Namulonge.

Observations du Président

Le concept de carrefour d'experts, comme ça a été établi avec le Brésil, pour la sécurité alimentaire en Afrique prend de l'envol et la CARD doit en assumer cet envol. Les questions de transparence et de responsabilité sont également importantes. Les responsabilités devraient se répartir en fonction des avantages comparatifs et devraient inclure des partenaires venant hors du continent. Garantir l'accomplissement de ces responsabilités nécessite que tous les programmes aient des composantes efficaces de S&E pour suivre la livraison des responsabilités convenues. La CARD doit élargir ses relations avec les nouveaux membres (Asie et Brésil).

Ordre du jour No 7 : Résumé des co-présidents, divers

M. Hiraoka a lu le résumé des co-présidents sur l'Assemblée qui a été confirmé par les participants comme étant fidèle aux séances. Le résumé figure en annexe 3.

Divers : La CARD a accueilli le BRAC comme son tout dernier partenaire au soutien. La prochaine Assemblée générale aura lieu à Kampala, Ouganda dans la deuxième moitié de 2011. Le cinquième comité directeur se réunira dans le courant du premier trimestre de l'an 2011.

Discours de clôture du co-président

L'Assemblée a été fructueuse et tous les représentants y ont participé. « Le riz c'est la vie » est une réalité en Afrique. La production est en augmentation comme l'est la demande. Les stratégies ont été élaborées pour atteindre les objectifs. C'est la première fois en Afrique que l'on mobilise autant d'efforts autour d'une seule culture. Le riz va propulser une Révolution verte en Afrique.

Le co-président a remercié la JICA et le Japon (Prof. Oshimo) d'avoir initié ce processus, tous les partenaires donateurs qui ont su répondre à l'appel du Japon (FIDA, FAO, BAD, PAM, USAID, etc.) pour apporter leur soutien à ce programme, les institutions techniques pour avoir démarré le processus (AfricaRice, IRRI), l'Égypte, les pays asiatiques et bien d'autres pour avoir facilité la Révolution verte qui s'appuie sur le riz en Afrique, et les logistiques des organisateurs (JICA/CARD). Il a également remercié les interprètes pour leur bonne prestation, les partenaires nationaux (d'avoir su mener le processus avec les présentations) et surtout le Secrétariat de la CARD (et AGRA d'avoir abrité la CARD) puisque celle-ci doit suivre toutes les recommandations prises lors cette Assemblée. D'importantes avancées ont été marquées en deux ans.

Programme de l'Assemblée

Jour 1 : mardi, 18 mai 2010

Président de la séance : Dr N. NGONGI assisté du Dr M.P. JONES (séance de la matinée), M. K. OSHIMA et le Dr M.P. JONES (après-midi)

| Horaire | Intitulé | Intervenant |
|---------------|--|--------------------------------------|
| 08h – 08h30 | Inscription | |
| 08h30 – 09h30 | Cérémonie d'ouverture | |
| 09h30 – 09h45 | Pause-café | |
| 09h45 – 10h00 | Approbation de l'ordre du jour Ordre du jour No1 : Rapport de l'Assemblée précédente | Secrétariat CARD |
| 10h00 – 12h00 | Ordre du jour No 2 : Mises à jour sur la mise en œuvre des SNDR | Tanzanie, Kenya, Mozambique, Ouganda |
| 12h00 – 13h30 | Pause Déjeuner | |
| 13h30 – 15h30 | Ordre du jour No 2 : Mises à jour sur la mise en œuvre des SNDR (suite) | Guinée, Mali, Sénégal, Sierra Leone |
| 15h30 – 15h45 | Pause-café | |
| 15h45 – 17h45 | Ordre du jour No 2 : Mises à jour sur la mise en œuvre des SNDR (suite) | Cameroun, Ghana, Madagascar, Nigeria |
| 18h30 – 20h30 | Cocktail | |

Jour 2 : mercredi, 19 mai 2010

Président de la séance : Dr M.P. JONES assisté de M. C. SOURANG (journée entière)

| Horaire | Intitulé | Intervenant |
|---------------|---|--|
| 08h30 – 10h30 | Ordre du jour No 3 : Coordination sur l'aide liée à la riziculture - Mises à jour sur l'aide des membres du comité directeur - Faire le lien des SNDR à l'ensemble du cadre du développement national/ financements - Coopération Sud-Sud | Secrétariat CARD Secrétariat CARD Participants CSS |
| 10h30 – 11h00 | Pause-café | |
| 11h00 – 11h10 | Ordre du jour No 4 : Actions pour les pays du second groupe | Secrétariat CARD |
| 11h10 – 13h00 | Ordre du jour No 5 : Présentations des pays du second groupe | Bénin, Burkina Faso, RCA, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Liberia, Rwanda, Togo, Zambie |
| 13h00 – 14h30 | Pause déjeuner | |
| 14h30 – 16h30 | Ordre du jour No 6 : Étapes prochaines | |
| 16h30 – 17h00 | Ordre du jour No 7 : Résumé du co-président de la séance/ divers | |
| 17h00 | Clôture | |

Liste des participants

Invités d'honneur

Son Excellence. Stephen WASSIRA, Ministre, ministère de l'Agriculture, de l'Élevage & de la Pêche

Mme. Monica NGENZI MBEGA Député, Commissaire régional de la région du Kilimandjaro

M. Hiroshi NAKAGAWA, Ambassadeur du Japon en Tanzanie

Gouvernements des pays de l'Afrique subsaharienne

Pays du premier groupe

République du Cameroun

M. Tobie ONDOA MANGA, Chargé d'études Assistant des Direction des Programmes et de la Coopération

République du Ghana

M. Edwin SONNE, Coordonnateur de Projet, *Inland Valleys Rice Development Project, Ministry of Food & Agriculture*

République de la Guinée

M. Kaba CAMARA, Directeur général, Bureau Stratégie et Développement, point focal PNIA, ministère de l'Agriculture

République du Kenya

Prof. John Collins ONYANGO, Professeur de physiologie des cultures & Président, Equipe Technique des questions rizicoles des SNDR du Kenya, Université de Maseno & ministère de l'Agriculture

République de Madagascar

Mina Tsiriarijao RANDRIANARISOA, Coordinatrice des organismes rattachés, ministère de l'Agriculture

République du Mali

M. Seydou COULIBALY, Assistant au Coordinateur de l'initiative riz, ministère de l'Agriculture

République du Mozambique Dr Antonio Jacinto DA GRACA, Agronome, Ministère de l'Agriculture – Direction nationale des services agraires

République fédérale du Nigeria

Eng Moses Ayodele AIYELAGBE ADEWUYI, Directeur, Service d'Agro Industrie & de Marketing, Agence Nationale des Réserves Alimentaires, Ministère Fédéral de l'Agriculture & de l'Eau

République du Sénégal

M. Seyni NDAO, Directeur chargé du Développement Rural, SAED/Ministère de l'Agriculture

République de la Sierra Leone

M. Peter Aquinas KAMARA, Coordonnateur, SNDR, Ministère de l'Agriculture, de la Foresterie & de la Sécurité Alimentaire

République unie de la Tanzanie

M. Emmanuel MAKOPIYO ACHAYO, Directeur chargé des Politiques & de la Planification, Ministère de l'Agriculture de la Sécurité Alimentaire & des Coopératives

République de l'Ouganda

M. Andrew SARICH, Chargé des Programmes Nationaux, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Pays du second groupe

République du Bénin

M. Paulin ASSIGBE, Coordonnateur national du Projet multinational de diffusion du riz NERICA, Institut national des recherches agricoles du Bénin (INRAB)/MAEP

Burkina Faso

M. Youssouf Ouattara, Coordonnateur national du Projet riz pluvial, point focal, ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

République centrafricaine

M. David KADEKOY-TIGAGUE, Directeur de la coordination scientifique et technique, point focal, Institut centrafricain de la recherche agronomique (ICRA)

République de Côte d'Ivoire

M. Yacouba DEMBELE, Directeur, Programme national sur le riz, ministère de l'Agriculture

République fédérale démocratique d'Éthiopie

Dr Dawit ALEM BIMEREW, Coordonnateur, Recherche agronomique– vulgarisation et liaison avec les paysans

République de la Gambie

M. Alphu JAIN MARONG, Directeur régional, ministère de l'Agriculture

République du Rwanda

M. Norbert SENDEGE, Directeur général, Autorité rwandaise de développement agricole

République Togolaise

M. Bama AKOUSSO KADJOSSOU, Chef de Division de la promotion des cultures vivrières, Direction de l'Agriculture

République Zambienne

M. Alick DAKA, Directeur-adjoint, Service de production végétale, ministère de l'Agriculture et des Coopératives, Service d'agriculture

Gouvernements des pays situés hors de l'Afrique subsaharienne

République arabe d'Égypte

Dr Adel EL-KADY, Responsable du centre de formation et de recherche rizicole, *Field Crops Research Institute - Agricultural Research Centre*

République d'Indonésie

M. Hasil SEMBIRING, Directeur du centre indonésien pour la recherche rizicole, Agence indonésienne pour la recherche et le développement agricoles (IAARD)

Malaisie

M. Anas Ahmad NASARUDIN, Président directeur général, Marditech Corporation Snd Bhd

République des Philippines

M. Ronilo Alejandro BERONIO, Directeur exécutif, Institut Philippin de recherche rizicole (PhilRice)

Royaume de la Thaïlande

Dr Waree CHAITEP, Directeur, Bureau de la recherche rizicole et du Développement, Service chargé des questions rizicoles, ministère de l'Agriculture et des Coopératives

Partenaires au soutien

Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)

Dr Marco WOPEREIS, Directeur général-adjoint, Directeur chargé de la Recherche et du Développement

Banque africaine de développement (BAD)

Dr Harouna DOSSO, Agronome

Fondation Aga Khan (Afrique de l'Est)

M. Philip IDINOBA, *Rice Sector Manager, Coastal Rural Support Programme* Tanzanie

Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)

Dr Namanga NGONGI, Président

BRAC

Dr Mahabub HOSSAIN, Directeur exécutif

Fondation Bill & Melinda Gates

Dr David BERGVINSON, Agent principal chargé des programmes

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Dr Robert Gouantoueu GUEI, cadre agricole

Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA)

Dr Monty Patrick JONES, Directeur exécutif & Chef de Mission, FARA

Fondation pour les études avancées en développement international (FEADI)

Dr Kei KAJISA, Chercheur en chef

Fonds international de développement agricole (FIDA)

M. Cheikh M SOURANG, Gestionnaire principal de programme

Institut international de recherche sur le riz (IRRI)

M. Joseph RICKMAN, Coordonnateur régional

Irish Aid

M. Vincent AKULUMUKA, Conseiller en Agriculture

Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA)

M. Hiroyuki KUBOTA, Conseiller auprès du Directeur

Centre international japonais pour les sciences agricoles (JIRCAS)

Dr Kenji IYAMA, Président

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

Dr Komla BISSI, Conseiller en agro-industrie

Sasakawa Africa Foundation

Dr Tareke BERHE, Directeur, Production culturale

Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)

Dr Thomas HOBGOOD, Principal conseiller technique, *Office of Sustainable Development*, Bureau Afrique

Banque mondiale

Dr Christine CORNELIUS, Coordinatrice des Programmes, Agriculture et Développement Rural, Afrique de l'Est et de la Corne

Programme alimentaire mondial (PAM)

Mme. Christa RADER, Représentante et Directrice de pays pour la Sierra Leone

Centre de formation agricole, préfecture d'Akita

M. Hideo MATSUHASHI, Directeur

Co-Chairs' Summary

The Third General Meeting of the Coalition for African Rice Development (CARD) convened in Arusha, Tanzania on 18–19 May 2010. Participants from 19 partner organizations/institutions, five non-sub-Saharan African countries as South-South Cooperation partners and 12 CARD First Group countries, together with 9 Second Group countries, attended.

The Agenda comprised presentations and discussions on the following topics.

1. Progress achieved in the National Rice Development Strategies (NRDS) of the first group of countries (Cameroon, Ghana, Guinea, Kenya, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigeria, Senegal, Sierra Leone, Tanzania and Uganda).

Each delegate made a brief presentation on the progress achieved in the formulation and operationalization of their respective NRDS since the Second General Meeting (Tokyo, June 2009). Conclusions from the floor discussions were as follows:

- The participants acknowledged and appreciated the efforts of the First Group countries under different and sometimes difficult circumstances. It was recommended that the respective NRDS Task Forces of the First Group countries should continue to build their capacities in order to fulfil their duties, i.e. updating and further elaboration of needs-resource matching and coordination and/or monitoring of in-country stakeholders' interventions.
- The participants acknowledged and appreciated the information generated through the joint efforts of the Coalition partners which enables in-depth and focused discussion among stakeholders about the actual operationalization of the NRDS.
- Finally, the participants agreed that there are several key development partners the Coalition has not captured. They agreed that NRDS Task Forces should identify and involve such partners, both private and public and the vehicles of south-south cooperation, in elaborating and implementing their investment plans.

2. Status of the coordination of rice-related assistance

Supporting partners shared information both in terms of incremental assistance for rice-related development programs/projects and on their efforts for effective and stronger partnership coordination and collaboration. In this regard, IFAD presented results from a study on “enhanced integration of NRDS with the Poverty Reduction and National Development Strategies and related sector priority setting and financing processes” to which most donors' country strategies and programs are aligned. Finally, the south-south cooperation partners, namely Egypt, Indonesia, Malaysia, the Philippines and Thailand, reported on their recent support for the rice sector development in SSA countries.

- The participants appreciated the efforts being made for rice development in SSA by Supporting Partners both individually and in coalition. It was strongly recommended that Supporting Partners should continue these efforts to ensure that

their future interventions provide support to the implementation of the NRDS in order to create more synergies.

- In accordance with the above, the capacity of NRDS Task Forces must be further strengthened to enhance in-country coordination of rice-related interventions in conformity with the overall sector strategies.
- The participants agreed that the outcome of the IFAD study is extremely informative and practical in guiding participating countries towards sustainable rice-related investment in the agriculture sector.
- It was strongly recommended, particularly for countries with an on-going CAADP process, that the NRDS are firmly reflected in the CAADP Investment Plan being developed. To make this contribution to the Investment Plan formulation process, good coordination of NRDS implementation with the CAADP Investment Plan process is indispensable. NEPAD–CAADP has offered its assistance in that process.
- With regard to south-south cooperation, the participants appreciated such continued support to and interest in the rice sector development in SSA, and urged the CARD Secretariat to accelerate its efforts along this avenue.

3. Assistance for CARD Second Group countries

The CARD Steering Committee made a proposal for the Coalition’s support to additional 11 Sub-Sahara African countries, namely Benin, Burkina Faso, Côte d’Ivoire, Central African Republic, DR Congo, Ethiopia, the Gambia, Liberia, Rwanda, Togo and Zambia. The Meeting unanimously approved the proposal and the above-mentioned countries but DR Congo have been included as the CARD Second Group countries. The final decision on the inclusion of DR Congo was withheld until a later date.

This was followed by the presentation of the above-mentioned countries. The floor welcomed the progress already made by the Second Group countries and active dialogue in preparation for the zero draft.

4. Next steps

Overall, the Meeting concluded that the recommendations made at the previous session in Tokyo have been followed up satisfactorily. With a view to consolidating the momentum established to date, the Meeting issued the following recommendations on roles and tasks.

4.1 Sub-Saharan Africa Rice-producing Partners (CARD Countries)

Cameroon, Ghana, Guinea, Kenya, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigeria, Senegal, Sierra Leone, Tanzania, Uganda, Benin, Burkina Faso, Côte d’Ivoire, Central African Republic, DR Congo, Ethiopia, The Gambia, Liberia, Rwanda, Togo and Zambia are to:

- Continue needs–resource matching;
- Identify priorities to be handled at national, sub-regional and regional levels;
- Coordinate with the CAADP processes to ensure that the investment priorities of NRDS are coherent with those of CAADP Investment Plans or equivalent sector investment plans;
- Establish links with representatives of the Regional Economic Communities and keep them informed and involved in advancing CARD interests;
- Continue pursuing political buy-in of the NRDS among key in-country stakeholders in rice development, and;

- Actively look for ways to connect with research institutions working on rice-based systems to enable large-scale diffusion of promising rice technologies.

4.2 Supporting Partners

The Aga Khan Foundation, BRAC, Brazil, CRS, Egypt, Indonesia, Malaysia, Philippines, Thailand, USAID, Vietnam and WFP are to:

- Take stock of south-south collaboration on rice value chains in sub-Saharan Africa;
- Contribute to the establishment of a south-south rice value chain platform (This will be facilitated by AfricaRice, FARA, IFAD, IRRI and JICA).
- A Task Force for reducing post-harvest losses
- A Task Force for human and institutional capacity strengthening

4.3 Steering Committee members

AfricaRice, AfDB, AGRA, FAO, FARA, IFAD, IRRI, JICA, JIRCAS, NEPAD and the World Bank should:

- Assist the Second Group member countries with NRDS development and provide technical assistance to facilitate the integration of NRDS into national/sector strategies;
- Finalize a baseline study through the Rice Statistics Project of AfricaRice;
- Continue pursuing funding possibilities for NRDS implementation and south-south collaboration;
- Create awareness about CARD within the Regional Economic Communities and with other development partners;
- Actively pursue linking rice research and development activities in Africa under the Global Rice Science Partnership (GRiSP) with CARD to ensure wide-scale dissemination of sustainable rice technologies;
- With a view to improved coordination and synergies, continue exchange of assistance priorities for key factors such as capacity building, post-harvest activities and infrastructure, and;
- For facilitating south-south cooperation, put in place expertise on market place mechanisms whereby supply and demand for collaboration can be made available.

4.4 CARD Secretariat

- Assist member countries in the Second Group with NRDS development;
- Assist member countries to operationalize rice-related interventions through existing funding frameworks;
- Continue keeping track of NRDS development and implementation;
- Develop evidence-based material about the importance of the rice sector in Africa for use in sensitizing donors and countries;
- Create awareness about CARD within the Regional Economic Communities and with other development partners;
- Coordinate with the CAADP or equivalent national sector processes in monitoring and evaluation of rice sector development, and;
- Report at the next General Meeting on the status of rice production in Africa and present an assessment of progress towards achieving the target of doubling rice production by 2018.

5. Other business

- The next General Meeting will be held in Kampala, Uganda in late 2011. In the meantime, the Fifth Steering Committee will be held in the first quarter of 2011.
- The Meeting agreed to add BRAC as a Supporting Partner.